

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-15

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES – BUDGET ANNEXE SPANC – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, après examen du compte financier unique, il convient de décider par délibération spécifique de l'affectation du résultat positif dégagé à la clôture de l'exercice 2024.

La décision d'affectation porte sur le résultat global de la section de fonctionnement établi au compte financier unique, à savoir le résultat comptable de l'exercice, augmenté, le cas échéant, du résultat reporté de l'exercice précédent.

L'affectation de résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement 2024. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture et du solde des restes à réaliser.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

VU le compte financier unique de l'exercice 2024 soumis à l'assemblée délibérante ;

CONSIDERANT la présentation du compte financier unique 2024, et en particulier les résultats arrêtés en investissement et en fonctionnement ;

CONSIDERANT que le résultat cumulé d'investissement du budget annexe SPANC, tel qu'il ressort à la clôture de l'exercice 2024 est excédentaire de 4 069,00 € et qu'il n'a pas de restes à réaliser ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas de lieu de couvrir un besoin de financement de la section d'investissement ;

CONSIDERANT que le résultat cumulé d'exploitation du budget annexe SPANC tel qu'il en ressort à la clôture de l'exercice 2024 est excédentaire de 30 912,68 € ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Finances, Marchés publics et Contractualisations du 24 février 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **De décider** d'affecter, au budget primitif 2025, le résultat de **30 912,68 €** comme suit :
 - A l'article 002 : 30 912,68 € (excédent de fonctionnement reporté) ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télerecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF M. Philippe CAILLON

La Présidente
Rita SCHLADT



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-15-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-16

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerai, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerai, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerai, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES - BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS 2024 DE PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Annexe : tableau récapitulatif des cessions et acquisitions immobilières 2024 de l'EPCI

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Conformément aux dispositions de l'article L5211-37 du CGCT, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-16-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Le tableau annexé présente le détail des acquisitions et cessions pour l'année 2024 et reprend les délibérations des années antérieures pour lesquelles la transaction a été reportée en 2024.

VU l'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le tableau récapitulatif ci-joint annexé ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2024 ;
- **D'intégrer** ce tableau au compte financier unique de l'exercice 2024.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF



M. Philippe CAILLON



Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

La Présidente
Rita SCHLADT



TABLEAU RECAPITULATIF - CESSIONS OU ACQUISITIONS 2024

N° DELIB	DATE	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM ACQUEREUR/VENDEUR	DATE DE L'ACTE	PRIX DE VENTE		
							HT	TVA	Montant TTC
BC 2022 06 02	28/06/2022	Cession	Terrain (lot C2)	Construction d'un bâtiment artisanal	SCI LOLA (OHM ELEC)	27/05/2024	47 775 €	8 948,42 €	56 723,42 €
BC 2023 04 02	11/04/2023	Cession	Terrain (lot A3)	Construction d'un bâtiment artisanal	SCI 2ADE (I2C)	28/03/2024	33 175 €	6 214 €	39 389 €
BC 2023 08 01	29/11/2023	Cession	Terrain (lot C1)	Construction d'un bâtiment artisanal	SCI L.R.C.F (Ludovic COUTANT)	26/09/2024	20 000 €	3 746 €	23 746 €
2023 10 04	25/10/2023	Cession	Caserne pompier + parking	Convention de transfert de biens immobiliers	SDIS 44	12/07/2024	1 €	0 €	1 €

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-17

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES/RESSOURCES HUMAINES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE, BUDGETS ANNEXES TRANSPORT SCOLAIRE, REOMi, CENTRE AQUATIQUE – APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Annexes : tableaux des effectifs du budget Administration Générale et des budgets annexes Transport Scolaire, Centre aquatique et REOMi au 31 décembre 2024.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-17-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Rapport de Madame la Présidente,

Toute collectivité a l'obligation de joindre chaque année au compte financier unique voté par l'assemblée délibérante, un état de l'effectif du personnel au 31 décembre de l'année écoulée.

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

VU du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et son article n°34 ;

CONSIDERANT les tableaux joints en annexe.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'adopter** les tableaux des effectifs tels que présentés en annexes ;
- **D'intégrer** ces tableaux au compte financier unique de l'exercice 2024 ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF

M. Philippe CAILLON

La Présidente
Rita SCHLADT



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024
Budget annexe Centre Aquatique

Délibération	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Effectifs Budgétés	Postes occupés		Postes vacants
					Titulaire	Contractuel	
FILIERE ADMINISTRATIVE							
BC2020 12 03 du 16/12/2020	Attaché	A	35	1	0	1	0
BC2024 04 01 du 09/04/2024	Adjoint administratif	C	35	1	0	1	0
BC2023 12 01 du 19/12/2023			28/35 ^e	2	0	1	1
Sous Total				4	0	3	1
ETP				3.6	0	2.8	0.8
FILIERE SPORTIVE							
BC2021 06 06 du 28/06/2021	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	B	35	4	1	3	0
CC2021 07 05 du 07/07/2021 (4)			4.5/35 ^e	1	0	1	0
BC20240701 du 02/07/2024			2/35 ^e	1	0	1	0
BC2024 04 01 du 09/04/2024	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	35	1	0	1	0
CC2021 07 05 du 07/07/2021			3.5	2	0	1	1
BC2024 04 01 du 09/04/2024							
Sous total				9	1	7	1
ETP				5.4	1	4.3	0.10
FILIERE TECHNIQUE							
CC2021 07 05 du 07/07/2021	Adjoint technique	C	35	1	0	1	0
BC2023 12 01 du 19/12/2023			28/35 ^e	1	1	0	0
BC2024 04 01 du 09/04/2024				1	0	1	0
Sous Total				3	1	2	0
ETP				2.6	0.8	1.8	0
TOTAL GÉNÉRAL				16	2	12	2
ETP				11.6			0.9

Accusé de réception en préfecture
044344400453-20250313-2025-03-17-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024
Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilées (SPPGDMA)

Délibération	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Effectifs Budgétés	Poste occupé		Poste vacant	
					Titulaire	Contractuel		
FILIERE ADMINISTRATIVE								
CC2014 01 01 du 21/01/2014	Adjoint administratif ¹	C	35	1	0	1	0	
Sous Total				1	0	1	0	
ETP				1	0	1	0	
FILIERE TECHNIQUE								
CC2015 06 07 du 24/06/2015	Ingénieur principal	A	35	1	0	0	1	
CC2019 12 08 du 18/12/2019	Technicien ²	B	35	1	0	1	0	
BC2023 07 02 du 04/07/2023	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	35	1	1	0	0	
BC2023 07 02 du 04/07/2023 CC2020 03 12 du 04/03/2020 CC2010 06 16 du 15/06/2010	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		35	4	4	0	0	
BC2022 12 03 du 06/12/2022 CC2018 10 02 du 24/10/2028 CC2015 03 13 du 18/03/2015 (2) CC2011 09 03 du 12/09/2011 CC2007 12 13 du 04/12/2007 BC2024 07 01 du 02/07/2024	Adjoint technique ³		35	9	5	4	0	
Sous Total				16	10	5	1	
ETP				16	10	5	1	

¹ Les agents recrutés sur un contrat de droit privé ne sont pas comptabilisés dans un tableau des effectifs. Ils apparaissent en italiques pour représenter la réalité des postes existants

² Idem

³ Idem

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024
Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (SPPGDMA)

TOTAL GÉNÉRAL (hors contrat de droit privé)	11	10	0	1
<i>Total des effectifs réels</i>	<i>17</i>	<i>10</i>	<i>6</i>	<i>1</i>

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Transports Scolaires

Délibération	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Effectifs Budgétés	Poste occupé		Poste vacant	
					Titulaire	Contractuel		
FILIERE ADMINISTRATIVE								
CC2010 06 17 du 15/06/20210	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	35	1	1	0	0	
Sous Total				1	1	0	0	
ETP				1	1	0	0	
FILIERE TECHNIQUE								
BC2023 12 01 du 19/12/2023	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35	1	0	1	0	
CC2018 03 16 A du 21/03/2018 CC2018 03 16 B du 21/03/2018	Agent de maîtrise principal	C	35	2	0	2	0	
BC2024 07 01 du 02/07/2024	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		35	1	1	0	0	
BC2023 07 02 du 04/07/2023 BC2022 07 02 du 06/07/2022 CC2018 03 16C du 21/03/2018 CC1995 03 02 du 29/03/1995	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		35	4	3	1	0	
BC2022 07 02 du 06/07/2022			31.15/35 ^e	1	1	0	0	
BC2022 12 01 du 06/12/2022 CC2018 10 03 du 24/10/2028 CC2018 03 16D du 21/03/2018 CC2018 03 16F du 21/03/2018 CC2011 06 10 du 21/06/2011	Adjoint technique		35	5	4	1	0	
BC2023 12 01 du 1912/2023			22/35 ^e	1	0	1	0	
Sous Total				15	9	6	0	
ETP				14.5	8.9	5.6	0	
TOTAL GÉNÉRAL				16	10	6	0	
ETP				15.5	9.9	5.6	0	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Budget Administration Générale

Délibération	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Effectifs Budgétés	Poste occupé		Poste vacant
					Titulaire	Contractuel	
EMPLOIS FONCTIONNEL							
CC 2022 10 02 du	Directeur Général des Services de 10 000 à 20 000 habitants	A	35	1	1	0	0
Sous Total				1	1	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE							
CC2020 03 12 du 04/03/2020 CC2011 09 05 du 13/09/2011 BC2024 04 01 DU 09/04/2024 BC2024 07 01 du 02/07/2024	Attaché principal	A	35	4	3	0	1
CC2005 10 01 du 18/10/2005 CC2009 05 02 du 05/05/2009 CC2012 05 06 du 15/05/2012 CC2014 09 12 du 17/09/2014 CC2015 06 06 du 24/06/2015 CC2015 11 05 du 04/11/2015 CC2017 12 13 du 06/12/2017	Attaché	A	35	7	1	6	0
CC2018 12 17 du 05/12/2018	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	35	1	1	0	0
BC2024 04 01 DU 09/04/2024	Rédacteur			1	1	0	0
CC2020 03 12 du 04/03/2020	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	35	3	3	0	0
BC2021 09 06 du 07/09/2021			28/35 ^e	1	1	0	0
BC2021 06 05 du 28/06/2021 CC2017 03 16 du 15/03/2017 BC2024 07 01 du 02/07/2024	Adjoint administratif	C	35	3	3	0	0

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Budget Administration Générale

<i>Sous Total</i>				20	13	6	1	
<i>ETP</i>				20.8	13.8	6	1	
FILIERE CULTURELLE								
BC2024 07 01 du 02/07/2024	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	31.5/35 ^e	1	1	0	0	
<i>Sous Total</i>				1	1	0	0	
<i>ETP</i>				0.9	0.9	0	0	
FILIERE MEDICO-SOCIALE – Secteur Médico- Social								
BC2024 07 01 du 02/07/2024	Puéricultrice hors classe	A	28	1	1	0	0	
CC2020 03 12 du 04/03/2020	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	35	1	1	0	0	
CC2014 10 07 du 22/10/2014 CC2010 06 18 du 15/06/2010	Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	35	2	2	0	0	
<i>Sous Total</i>				4	4	0	0	
<i>ETP</i>				3.8	3.8	0	0	
FILIERE MEDICO-SOCIALE – Secteur Social								
BC2021 03 03 du 03/03/2021	Éducateur de jeunes enfants	A	35	1	1	0	0	
BC2023 12 01 du 19/12/2023			28/35 ^e	1	0	1	0	
CC2022 07 02 du 06/07/2022	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C	35	1	1	0	0	
BC2023 07 02 du 04/07/2023 BC2021 09 06 du 07/09/2021 CC2020 03 12 du 04/03/2020	Agent social principal de 2 ^{ème} classe		35	3	2	0	1	
BC2022 12 02 du 06/12/2022 BC2024 07 01 du 02/07/2024	Agent social		35	6	5	0	1	
<i>Sous total</i>				12	9	1	2	
<i>ETP</i>				11.8	9	0.8	2	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Budget Administration Générale

FILIERE TECHNIQUE							
BC2024 07 01 du 02/07/2024	Ingénieur Principal	A	35	1	1	0	0
CC2019 01 03 du 23/01/2019	Ingénieur	A	35	1	0	1	0
CC2019 12 08 du 18/10/2019	Technicien	B	35	1	0	1	0
BC2022 12 03 du 06/12/2022 ¹				1	0	1	0
CC2019 12 10 du 18/12/2019	Agent de maîtrise principal	C	35	1	1	0	0
CC2016 03 12 du 16/03/2016	Agent de maîtrise			1	0	0	1
CC2015 12 09 du 02/12/2015	Adjoint technique			1	1	0	0
BC2022 12 01 du 06/12/2022 ²				1	1	0	0
Sous Total				8	4	3	1
ETP				8	4	3	1
TOTAL GÉNÉRAL				46	46	32	4
ETP				45.3	31.5	9.8	4

¹ Technicien du SPANC

² Adjoint technique SPANC

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-18

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerai, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerai, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerai, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE – VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNEE 2025

Rapport de Madame la Présidente,

En tant que EPCI à fiscalité unique, la Communauté de communes perçoit la cotisation foncière des entreprises, l'impôt sur les entreprises de réseaux, la taxe sur les surfaces commerciales, la taxe d'habitation sur les résidents secondaires, la fraction de TVA et une part de la fiscalité additionnelle sur les impôts ménages (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-18-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts, notamment les articles 1379-0-bis, 1407 et suivants, 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote ;

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire tenu lors du conseil communautaire du 29 janvier 2025 proposant de maintenir les taux d'imposition 2024 pour l'année 2025 ;

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article 1636 B decies du Code Général des Impôts, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont autorisés à mettre en réserve la différence constatée, au titre d'une année, entre le taux maximum de cotisation foncière des entreprises (CFE) de droit commun et le taux de CFE effectivement voté par l'EPCI. Le taux mis en réserve peut être utilisé, totalement ou partiellement, au titre de l'une des trois années suivantes (à défaut, l'EPCI en perd le bénéfice) et permet donc à l'EPCI de voter un taux de CFE supérieur au taux maximum de droit commun ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **De maintenir** les taux d'imposition votés en 2024 et **d'approuver** les taux au titre de l'année 2025 de la façon suivante :

FISCALITE DIRECTE LOCALE	TAUX 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,80%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,89%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7,82%
Cotisation foncière des entreprises	27,74%

- **De décider** de ne pas utiliser la réserve de taux capitalisée ;
- **De mettre en réserve**, le cas échéant, la totalité de la différence constatée entre le taux maximum de CFE de droit commun et le taux CFE voté par l'EPCI ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la charge de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

La Présidente
Rita SCHLADT

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF M. Philippe CAILLON

Accusé de réception en préfecture
044-244400453/20250312/2025-03-18-DE
Date de réception en préfecture : 19/03/2025

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-19

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES - FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR L'ANNEE 2025

Rapport de Madame la Présidente,

VU l'article 1530 bis du Code Général des Impôts qui prévoit que la taxe doit être au plus égale à la couverture des coûts prévisionnels annuels des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-19-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

VU la délibération du Conseil communautaire n°2017-09-07 du 20 septembre 2017 instaurant la taxe GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;

VU le débat d'orientation budgétaire tenu lors du conseil communautaire du 29 janvier 2025.

CONSIDERANT que depuis le 1^{er} janvier 2018, Pays de Blain Communauté dispose de la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » regroupant quatre missions issues de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement visant :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

CONSIDERANT que le montant estimé des charges liées à l'exercice de la compétence GEMAPI pour l'année 2025 est de 264 580 €, soit 15,62 €/habitant ;

CONSIDERANT qu'au regard du montant des dépenses associées à la compétence GEMAPI, il y a lieu de maintenir le produit de la taxe GEMAPI voté en 2024 afin de couvrir l'ensemble des charges liées à cette compétence ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Commission Environnement du 11 février 2025 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025 ;

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le montant de produit attendu de 260 000 € pour les impositions dues au titre de la taxe GEMAPI pour l'année 2025 ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF M. Philippe CAILLON

La Présidente
Rita SCHLADT



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-19-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-20

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	18
Contre	1
Abstention	6

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

**FINANCES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION
DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Annexes :

- Note de synthèse financière - Budget primitif 2025
- Maquette réglementaire du budget primitif 2025 du budget principal

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Plusieurs documents sont joints à la présente délibération et constituent une présentation détaillée du budget 2025.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement		BP 2025	Section de fonctionnement		BP 2025
Dépenses		7 131 500,00 €	Recettes		7 131 500,00 €
011	Charges à caractère général	952 370,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	400 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 186 340,00 €	013	Atténuations de charges	30 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	410 500,00 €	70	Ventes de produits	376 452,00 €
014	Atténuations de produits	1 040 300,00 €	73	Impôts et taxes	2 302 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 102 100,00 €	731	Fiscalité locale	2 241 400,00 €
66	Charges financières	- €	74	Dotations et participations	1 447 918,00 €
67	Charges spécifiques	17 100,00 €	75	Autres produits de gestion courante	120 200,00 €
68	Dotations aux provisions	11 340,00 €			
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	411 450,00 €	042	Opérations d'ordre	213 030,00 €

Section d'investissement		BP 2025	Section d'investissement		BP 2025
Dépenses		2 400 300,00 €	Recettes		3 315 220,00 €
20	Immobilisations incorporelles	418 625,48 €	001	Résultat d'investissement reporté	1 852 823,97 €
20	Maison interco. des services publics (AP-2023-D02)	240 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	410 500,00 €
204	Subventions d'équipement versées	21 029,34 €	10	Dotations/FCTVA	378 737,22 €
21	Immobilisations corporelles	342 065,70 €	13	Subventions d'investissement	71 200,00 €
23	Immobilisations en cours	99 529,48 €	16	Emprunts/Cautions reçues	1 488,81 €
23	Maison interco. des services publics (AP-2023-D02)	500 000,00 €	27	Remboursement - Avance BA Les bluchets	173 000,00 €
27	Avance remboursable au BA Déchets	550 000,00 €			
040	Opérations d'ordre	229 050,00 €	040	Opérations d'ordre	427 470,00 €

Le règlement financier adopté au Conseil communautaire du 26 octobre 2022 prévoit la possibilité ouverte par la M57, que le Conseil communautaire puisse, au moment du vote du budget primitif, déléguer à sa Présidente la possibilité de procéder à des virements entre chapitres, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section (art. L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales) à l'exclusion des dépenses de personnel, en précisant toutefois que le Conseil communautaire sera informé des mouvements ainsi exécutés lors de la séance la plus proche.

Pour faire suite à la présentation du budget primitif pour l'exercice 2025 par M. le Vice-Président, il appartient aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 29 janvier 2025 ;

CONSIDERANT la note de synthèse financière générale du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT la maquette réglementaire du budget primitif 2025 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M57 ;

CONSIDERANT la possibilité qui est donnée de voter la section d'investissement en suréquilibre en respect de articles L.1612-6, L. 1612-7 et L. 1612-20 du CGCT ;

CONSIDERANT la présentation faite lors de la Commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025 ;

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le Budget Primitif 2025 du budget annexe Administration Générale tel que présenté en annexe ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à procéder à des virements entre chapitres pour ce budget géré en M57 lors de l'exercice budgétaire 2025, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section (à l'exclusion des dépenses de personnel), en précisant que le Conseil communautaire sera informé des mouvements ainsi exécutés lors de la séance la plus proche ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 18 VOIX POUR / 6 ABSTENTIONS
/ 1 VOIX CONTRE.**

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF



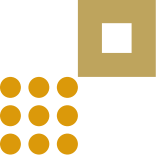
M. Philippe CAILLON



Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

La Présidente
Rita SCHLADT





NOTE DE SYNTHESE BUDGET PRIMITIF 2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 12/03/2025



L'article 2313-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de l'intercommunalité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par l'intercommunalité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par l'intercommunalité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de l'intercommunalité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de l'intercommunalité.

Il sera présenté, par le biais de ce document, le budget primitif 2025 du budget Administration générale et des budgets annexes (Déchets (REOMi), Transport scolaire, Centre aquatique, SPANC, P.A. Bel air, P.A. Les Bluchets, P.A Noé grée, P.A. Bourg Besnier).

A. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes de fonctionnement

En termes d'impôts et de taxes, les recettes prévisionnelles sont évaluées à 4 543k€. Au regard du contexte national et notamment de l'annonce du gel de la fraction de TVA, il a été estimé une faible augmentation établie sur l'évolution des bases de la fiscalité directe locale de 1,7 %. La TASCOM est évaluée préventivement à la baisse, en anticipation de ce qui a pu se produire certaines années précédentes.

Dans le cadre du budget primitif 2025, il est proposé de ne pas procéder à des augmentations et de maintenir les taux d'imposition 2024 suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 4,8 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,89 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,82 %
- Cotisation foncière des entreprises : 27,74 %

Il est également proposé de maintenir le produit de la taxe GEMAPI de 2024 car celui-ci couvre l'intégralité des charges de 2025 afférentes à cette compétence et finançables dans le cadre de la taxe. (Recettes : 260 000€ - Dépenses : 264 080€)

IMPOTS ET TAXES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	EVO. CA
Impôts directs locaux (CFE, TFB, TFNB)	964 938,00 €	1 213 446,00 €	1 485 102,00 €	1 510 400,00 €	1,70 %
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	508 237,00 €	127 059,00 €			
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	324 500,00 €	331 513,00 €	422 515,00 €	350 000,00 €	-17,16 %
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER)	73 306,00 €	80 383,00 €	86 063,00 €	88 000,00 €	2,25 %
Autres impôts locaux ou assimilés	13 194,00 €	22 218,00 €	1 629,00 €	-	-100,00 %
Autres		223,00 €		13 000,00 €	
Attribution de compensation	78 028,88 €	79 891,66 €	79 891,66 €	79 000,00 €	-1,12 %
FNGIR	36 501,00 €	36 496,00 €	36 496,00 €	36 000,00 €	-1,36 %
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	336 131,00 €	307 912,00 €	331 749,00 €	325 000,00 €	-2,03 %
Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	178 119,00 €	180 156,00 €	257 766,00 €	260 000,00 €	0,87 %
Taxes de séjour	16 331,24 €	27 156,93 €	30 230,19 €	20 000,00 €	-33,84 %
Reversement du prélèvement sur les jeux		3 172,49 €	2 747,62 €	2 500,00 €	-9,01 %
Prélèvement sur les produits des jeux	-	3 272,32 €	-		
Fraction de TVA (compensation TH)	1 307 743,00 €	1 343 444,00 €	1 343 050,00 €	1 340 000,00 €	-0,23 %
Fraction de TVA (compensation CVAE)		392 765,00 €	519 073,00 €	520 000,00 €	0,18 %
TOTAL	3 837 029,12 €	4 149 108,40 €	4 596 312,47 €	4 543 900,00 €	-1,14 %

Il peut être précisé que la fraction de TVA représente 41 % des recettes fiscales.

Pour l'exercice 2025, **les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 7 131 500 €**, elles étaient de 7 041 137,25 € en 2024 soit une évolution de 1,28 %. Elles se décomposent de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2023 - 2024	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	300 000,00 €	300 000,00 €	400 000,00 €	100 000,00 €	33,33%
013 - Atténuations de charges	5 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00 €	193 850,00 €	213 030,00 €	19 180,00 €	9,89%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	378 000,00 €	417 554,00 €	376 452,00 €	- 41 102,00 €	-9,84%
73 - Impôts et taxes	1 659 000,00 €	2 380 000,00 €	2 302 500,00 €	- 77 500,00 €	-3,26%
731 - Fiscalité locale	2 210 000,00 €	2 221 119,00 €	2 241 400,00 €	20 281,00 €	0,91%
74 - Dotations et participations	1 131 000,00 €	1 355 527,00 €	1 447 918,00 €	92 391,00 €	6,82%
75 - Autres produits de gestion courante	260 800,00 €	141 532,00 €	120 200,00 €	- 21 332,00 €	-15,07%
78 - Reprises sur provisions		1 555,25 €		- 1 555,25 €	-100,00%
TOTAL - Section de fonctionnement	5 995 800 €	7 041 137,25 €	7 131 500 €	90 363 €	1,28%

De façon globale, les recettes sont estimées de façon prudente autant sur la fiscalité (-2,35 %) que sur les produits des services (-9,89 %). Par ailleurs, les projets portés sur l'emploi, l'habitat, la culture et le social bénéficient tous de subventions permettant de proposer des actions et événements ambitieux pour le territoire du Pays de Blain. Ainsi le chapitre 74 augmente d'environ 92 000 €. Enfin, pour garantir un budget soutenable, il est proposé un montant de 400 000 € en résultat de fonctionnement reporté.

1.2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2024 - 2025	
011 - Charges à caractère général	890 970 €	926 449 €	952 370 €	25 921,00 €	2,80%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 910 060 €	2 153 013 €	2 186 340 €	33 327,00 €	1,55%
014 - Atténuations de produits	890 000 €	1 103 000 €	1 040 300 €	- 62 700,00 €	-5,68%
022 - Dépenses imprévues					
023 - Virement à la section d'investissement	228 220 €	287 100 €	410 500 €	123 400,00 €	42,98%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 000 €	409 682 €	411 450 €	1 768,00 €	0,43%
65 - Autres charges de gestion courante	1 890 550 €	2 036 505 €	2 102 100 €	65 594,75 €	3,22%
66 - Charges financières					
67 - Charges spécifiques	- €	79 250 €	17 100 €	- 62 150,00 €	-78,42%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	46 138 €	11 340 €	- 34 798,00 €	-75,42%
TOTAL - Section de fonctionnement	5 995 800 €	7 041 137,25 €	7 131 500 €	90 363 €	1,28%

En termes de dépenses de fonctionnement, les différents chapitres subissent des variations modérées :

- **Le chapitre 011** intègre la mise en place d'un nouveau service : le service public de rénovation de l'habitat pour un coût de 80 000 € environ. Hormis ce service, les charges à caractère général sont en diminution.

- **Le chapitre 012** comprend l'augmentation de 3,5 % de l'assurance statutaire, la participation Employeur pour le financement de la prévoyance, l'ensemble des postes sur une année entière, les avancements d'échelon/de grade, l'augmentation de 3 points de la part patronale de la CNRACL. Afin de maintenir une évolution raisonnable de la masse salariale (+1,55 %), certains remplacements d'agents ont été supprimés et aucun recrutement n'est prévu.

- **Le chapitre 65** comprend l'évolution la plus importante soit 3,22 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution de la cotisation au SDIS (+50k€) et l'augmentation exceptionnelle de la subvention d'équilibre au budget annexe Centre aquatique afin d'annuler certains titres (+95k€). Il peut être constaté que l'évolution n'est que de +66 k€ car une dépense exceptionnelle de 70k€ concernant des factures sur des années antérieures du CLIC a été régularisée en 2024 et n'est donc pas inscrite en 2025.

- **Le chapitre 014** comprend le maintien du montant des attributions de compensation versées aux communes de Bouvron et de Blain au montant de 2024.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

▪ **Détail du reste à charge par fonction à partir des dépenses et des recettes courantes :**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		011 Charges à caractère général	012 Charges de personnel	65 Autres charges de gestion courante	TOTAL DEPENSES	70 Ventes de services	731 Fiscalité associée	74 Subventions et participations	75 Autres produits de gestion courante	TOTAL RECETTES	TOTAL RESTE A CHARGE PREVISIONNEL
020	Administration générale	167 947,00 €	557 492,80 €	86 300,00 €	811 739,80 €	140 917,00 €				140 917,00 €	670 822,80 €
028	Information, communication, publicité	45 900,00 €	71 021,00 €		116 921,00 €					- €	116 921,00 €
031	Elus	1 058,00 €	19 950,00 €	86 662,11 €	107 670,11 €					- €	107 670,11 €
032	Conseil de développement	3 300,00 €	19 325,00 €		22 625,00 €					- €	22 625,00 €
12	Incendie et secours			595 000,00 €	595 000,00 €					- €	595 000,00 €
311	Projet culturel de territoire	26 730,00 €	88 728,00 €	20 600,00 €	136 058,00 €	4 300,00 €		18 050,00 €		22 350,00 €	113 708,00 €
322	Stade d'athlétisme	9 480,00 €	5 195,00 €	1 000,00 €	15 675,00 €					- €	15 675,00 €
323	Centre aquatique			703 500,00 €	703 500,00 €					- €	703 500,00 €
338	Enfance - Jeunesse	15 765,00 €	62 299,00 €	155 058,89 €	233 122,89 €			30 257,00 €		30 257,00 €	202 865,89 €
42211	Multi-accueil (DSP Maison bleue)	202 445,00 €	14 092,00 €		216 537,00 €	105 000,00 €		54 000,00 €	5 600,00 €	164 600,00 €	51 937,00 €
42212	RPE	17 320,00 €	131 390,00 €	3 000,00 €	151 710,00 €			71 190,00 €		71 190,00 €	80 520,00 €
42213	Micro-crèche de Bouvron	30 939,00 €	186 909,00 €		217 848,00 €	33 400,00 €		113 614,00 €	3 900,00 €	150 914,00 €	66 934,00 €
42214	Micro-crèche de La Chevallerais	29 399,00 €	204 302,00 €		233 701,00 €	33 000,00 €		115 763,00 €		148 763,00 €	84 938,00 €
42215	Micro-crèche de Le Gâvre	30 228,00 €	207 828,00 €		238 056,00 €	27 500,00 €		116 224,00 €		143 724,00 €	94 332,00 €
425	CLIC	600,00 €	8 202,00 €	30 000,00 €	38 802,00 €					- €	38 802,00 €
428	MEEF - Emploi	61 607,00 €	94 133,00 €	44 850,00 €	200 590,00 €	6 000,00 €			13 000,00 €	19 000,00 €	181 590,00 €
518	Aménagement du territoire	135 667,00 €	229 948,00 €	42 018,00 €	407 633,00 €			60 220,00 €		60 220,00 €	347 413,00 €
5511	Gendarmerie	11 480,00 €			11 480,00 €				97 700,00 €	97 700,00 €	86 220,00 €
5512	Aire d'accueil des gens du voyage	45 250,00 €		50,00 €	45 300,00 €	3 000,00 €		10 000,00 €		13 000,00 €	32 300,00 €
61	Développement économique	64 765,00 €	123 047,00 €	22 666,00 €	210 478,00 €	20 335,00 €				20 335,00 €	190 143,00 €
633	Développement touristique	23 750,00 €	16 068,00 €	55 900,00 €	95 718,00 €		20 000,00 €			20 000,00 €	75 718,00 €
731	Politique de l'eau (SPANC - Eau et assainissement)	70,00 €	62 675,00 €		62 745,00 €					- €	62 745,00 €
76	GEMAPI	500,00 €	32 080,00 €	232 000,00 €	264 580,00 €		260 000,00 €	3 000,00 €		263 000,00 €	1 580,00 €
871	Mobilité	15 050,00 €	14 500,00 €	23 495,00 €	53 045,00 €	3 000,00 €		16 800,00 €		19 800,00 €	33 245,00 €
TOTAL		939 250,00 €	2 186 340,00 €	2 102 100,00 €	5 190 534,80 €	376 452,00 €	280 000,00 €	609 118,00 €	120 200,00 €	1 385 770,00 €	3 804 764,80 €

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
001	Résultat d'investissement reporté	667 485,80 €	1 012 602,75 €	1 269 406,11 €	1 852 823,97 €
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000,00 €	470,00 €	287 100,00 €	410 500,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	170 000,00 €	235 000,00 €	409 682,00 €	411 450,00 €
041	Opérations patrimoniales		335 550,00 €	574 779,36 €	16 020,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	583 982,57 €	425 648,14 €	105 273,89 €	378 737,22 €
10222	FCTVA	220 004,00 €	25 000,00 €	12 613,11 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	363 978,57 €	400 648,14 €	92 660,78 €	378 737,22 €
13	Subventions d'investissement	- €	67 000,00 €	171 288,00 €	71 200,00 €
13	0045 - Micro-crèche de Bouvron	- €	- €	19 120,00 €	42 800,00 €
13	0046 - Micro-crèche de Le Gâvre	- €	- €	18 100,00 €	12 700,00 €
13	0047 - Micro Crèche de La Chevallerais	- €	- €	18 000,00 €	15 700,00 €
13	0068 - Tourisme (Boucle Canal Forêt)	- €	67 000,00 €	104 068,00 €	
13	Projet culturel de territoire			7 000,00 €	
13	Mobilités douces			5 000,00 €	
16	Emprunts/Cautions reçues	31,63 €	779,11 €	1 500,00 €	1 488,81 €
20	Immobilisations corporelles	16 200,00 €	- €	- €	
27	Remboursement - Avance faite au budget annexe Bluchets				173 000,00 €
TOTAL - Section d'investissement		1 497 700,00 €	2 077 050,00 €	2 819 029,36 €	3 315 220,00 €

En termes de recettes d'investissement, le besoin de financement est couvert avant tout par le report de l'année 2024 d'un montant de 1 852 823,97 €, ce qui représente 56 % des recettes. Par ailleurs, les ressources propres de l'exercice se composent du virement de la section de fonctionnement (410k€), des amortissements (411k€) et du 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé : 379 k€).

2.2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
0019 - MEEF (Travaux de rénovation énergétique)	- €	12 100,00 €	38 000,00 €	10 500,00 €
0025 - Matériel de bureau et informatique	158 350,00 €	133 108,56 €	67 455,52 €	61 875,60 €
0030 - Piste d'athlétisme	2 250,00 €	7 219,20 €	4 500,00 €	9 900,00 €
0031 - Aire d'accueil des gens du voyage	24 300,00 €	4 780,13 €	2 500,00 €	2 500,00 €
0034 - Gendarmerie	30 000,00 €	49 926,28 €	30 545,79 €	32 800,00 €
0036 - Parc d'activités Bluchets Sud	13 400,00 €	104 810,00 €	43 000,00 €	122 999,63 €
0037 - Parc d'activités Druge Chevaux	5 000,00 €	9 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €
0041 - Centre socio-culturel	2 600,00 €	2 200,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
0042 - Maison de l'enfance (Multiaccueil/RPE)	31 200,00 €	24 000,00 €	84 340,00 €	
0043 - Nouvelle zone d'activités - Blain	120 000,00 €	101 800,00 €	104 870,66 €	3 000,00 €
0045 - Micro-crèche de Bouvron	39 000,00 €	37 000,00 €	51 857,00 €	76 200,00 €
0046 - Micro-crèche de Le Gâvre	10 700,00 €	31 650,00 €	35 634,00 €	24 307,00 €
0047 - Micro-crèche de La Chevallerie	21 500,00 €	33 937,00 €	34 750,00 €	23 883,10 €
0052 - Maison des services publics/Siège (AP-2023-D02)	517 100,00 €	182 000,00 €	640 000,00 €	740 000,00 €
0061 - Signalétique	- €	45 000,00 €	9 000,00 €	- €
0063 - Projet Eau et Paysages	3 000,00 €	- €		
0068 - Tourisme (Boucle Canal Forêt)	70 600,00 €	191 280,00 €	413 472,80 €	141 274,13 €
0069 - PLUi	108 950,00 €	160 432,22 €	288 190,40 €	169 681,20 €
0074 - Nouvelle déchetterie de Blain (<i>intégré au BA Déchets en 2024</i>)	50 000,00 €	407 740,00 €	4 950,00 €	
0075 - Mobilité (lignes de covoiturage)	- €	- €	70 500,00 €	18 600,00 €
0076 - Schéma d'accueil des entreprises				90 000,00 €
0077 - Parc d'activités Bourg Besnier				18 000,00 €
0078 - Etude - Batiment Centre socio-culturel				25 000,00 €
TOTAL des dépenses d'équipement	1 207 950,00 €	1 537 983,39 €	1 934 066,17 €	1 580 020,66 €
10 - Dotations		200,00 €		
16 - Emprunts et dettes		5 500,00 €	1 500,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	71 000,00 €		16 500,00 €	19 200,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	25 000,00 €		21 029,34 €	21 029,34 €
21 - Immobilisations corporelles	103 500,00 €	129 316,61 €	77 204,49 €	1 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières			100,00 €	550 000,00 €
020 - Virement de la section de fonctionnement	38 250,00 €			
022 - Dépenses imprévues		- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	52 000,00 €	404 050,00 €	193 850,00 €	213 030,00 €
041 - Opérations patrimoniales			574 779,36 €	16 020,00 €
TOTAL Section d'investissement	1 497 700,00 €	2 077 050,00 €	2 819 029,36 €	2 400 300,00 €

Les dépenses d'équipement représentent un montant d'1 580 020,66 € financés sans recours à l'emprunt.

En termes de projets majeurs menés au cours de l'année, il peut être noté :

- La fin des travaux de la boucle cyclable touristique dite « boucle Canal Forêt » pour un montant d'environ 140 000 € ;
- L'arrêt du projet de PLUi prévu en septembre pour un montant de 170 000 € ;
- Les études et travaux de requalification de voirie dans le parc d'activités des Bluchets Sud (rue Thomas Edison) pour un montant d'environ 123 000 € ;
- L'élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises pour un montant de 90 000 € ;
- Des travaux d'amélioration dans les micro-crèches pour un montant d'environ 124 000 € ;
- Les études et le début des travaux (30 %) du projet de Maison intercommunale des services publics, en extension du siège, pour un montant de 740 000 €.

Il est par ailleurs prévu le versement d'une avance remboursable de 550 000 € au budget annexe Déchets dans le cadre du financement de la construction de la nouvelle déchèterie intercommunale de Blain. Ce versement devra faire l'objet d'une délibération spécifique indiquant notamment les modalités de remboursement.

3. EQUILIBRE BUDGETAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Recettes de fonctionnement (Dotations de l'Etat, fiscalité, produits des services...) 6 731 500 €		Dépenses réelles de fonctionnement (Frais de personnel, subventions versées, charges courantes...) 6 309 550 €	FONCTIONNEMENT
Excédent antérieur reporté 400 000 €		Epargne - Mise en réserve (Dot. aux amortissements, virement à la section d'invest. 821 950 €	
			7 131 500 €
Virement de la section de fonctionnement 410 500 €			INVESTISSEMENT
AUTOFINANCEMENT	Excédents de fonctionnement capitalisés et amortissements 806 207,22€	Dépenses d'investissement (Equipement brut, subventions d'investissement versées, autres dépenses d'investissement...) 1 637 270€	
	Excédent antérieur reporté 1 852 823,97€	Avance remboursable (au budget annexe Déchets pour le financement de la nouvelle déchèterie à Blain) 550 000 €	
	Recettes d'investissement (Dotations et subventions d'investissement, autres recettes...) 245 688,81€	Amortissements (Subventions perçues) 213 030 €	
			R : 3 315 220 € D : 2 400 300 € (L1612-7 du CGCT – vote en suréquilibre)

Il peut être constaté que la Communauté de communes dispose d'un autofinancement d'environ 2 660k€ pour financer ses projets à venir. En application de l'article L1612-7 du CGCT, la section d'investissement est proposée au vote en sur-équilibre considérant le montant des crédits de paiement nécessaires pour 2025 dans le cadre de l'AP/CP relative à la maison intercommunale des services publics, et dont la majeure partie des dépenses interviendra lors des travaux en 2026. Dans le cadre du BP 2025, les recettes d'investissement sont donc portées à hauteur de 3 315 220 € et les dépenses d'investissement à hauteur de 2 400 300 €.

B. BUDGETS ANNEXES

1. BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

1.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		1349 960,00 €	1318 886,97 €	1210 835,00 €
011	Charges à caractère général	283 139,00 €	282 812,47 €	274 900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	691 850,00 €	684 902,08 €	730 295,98 €
022	Dépenses imprévues			
65	Autres charges de gestion courante	55 310,00 €	52 159,21 €	23 000,00 €
66	Charges financières	100,00 €	61,18 €	- €
67	Charges exceptionnelles	74 000,00 €	67 110,73 €	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions	45 561,00 €	45 561,00 €	3 289,02 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	200 000,00 €	186 280,30 €	178 350,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		1349 960,00 €	1374 192,49 €	1210 835,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	110 199,78 €	110 199,78 €	55 305,52 €
013	Atténuations de charges	7 000,22 €	20 500,66 €	20 000,00 €
70	Ventes de produits	1 055 710,00 €	1 061 703,58 €	1 026 220,00 €
74	Subventions d'exploitation	125 000,00 €	119 873,90 €	70 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	32 016,98 €	20 000,00 €
77	Produits exceptionnels	18 300,00 €	16 176,59 €	4 194,07 €
78	Reprise sur provisions			1 365,41 €
042	Opérations d'ordre	13 750,00 €	13 721,00 €	13 750,00 €

Résultat de fonctionnement

55 305,52 €

Concernant les dépenses de fonctionnement, il existe peu d'évolution sur le chapitre 011 qui comprend essentiellement les charges du bâtiment ainsi que le carburant et l'entretien des cars. Une diminution de 3 % a été cependant réalisée sur ce chapitre au regard de la difficulté à équilibrer le budget global.

L'évolution importante de cette section est liée au chapitre 012 avec une augmentation de 6,6 % par rapport au CA 2024. Cette augmentation s'explique par les besoins de remplacement liés à plusieurs arrêts longs. Il est nécessaire de noter que le remboursement par l'assurance statutaire (chapitre 013 en recettes) ne permettant pas de compenser les charges supplémentaires liées. Une dépense supplémentaire est également constatée suite à la mise en place de la participation employeur pour la prévoyance (environ +8000 €).

Les autres postes de dépenses sont en forte diminution car le budget primitif 2024 intégrait des dépenses exceptionnelles aux chapitres 65, 67 et 68.

En termes de recettes de fonctionnement, il est précisé que le résultat 2024 a été inscrit, en totalité, en report de fonctionnement. Par ailleurs, le chapitre 70 est diminué d'environ 35 000 € intégrant la diminution des mises à disposition de personnel auprès du service Déchets. Par

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

ailleurs, le transfert de charges effectué dans le cadre de la prise de compétence Organisation de la mobilité n'est plus intégré au budget annexe Transport scolaire (chapitre 74 pour un montant de 60 000 €) mais est maintenu sur le budget principal afin de financer les projets de mobilité hors transports scolaires (Plan de mobilité simplifié, location de vélos électriques, animations, etc.)

1.2. La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		748 610,00 €	407 364,21 €	502 555,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €		
16	Remboursement des emprunts	5 000,00 €	4 753,68 €	
20	Dépenses d'études			30 000,00 €
21	Dépenses d'équipement	680 860,00 €	363 166,12 €	458 805,00 €
040	Opérations d'ordre	13 750,00 €	13 721,00 €	13 750,00 €
041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales	29 000,00 €	25 723,41 €	

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		748 610,00 €	731 568,46 €	502 555,00 €
001	Résultat d'investissement reporté	519 564,75 €	519 564,75 €	324 204,25 €
16	Emprunts	45,25 €		0,75 €
040	Opérations d'ordre	200 000,00 €	186 280,30 €	178 350,00 €
041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales	29 000,00 €	25 723,41 €	
Résultat d'investissement			324 204,25 €	

La section d'investissement prévoit le financement d'un à deux cars en fonction du marché à lancer pour un montant d'environ 328 k€. Le plan de renouvellement des cars prendra fin en 2026. Ce budget d'investissement intègre également des travaux d'amélioration énergétique du bâtiment dit « centre technique intercommunal » pour un montant d'environ 122k€. Enfin, il est aussi prévu la réalisation d'une étude de mise aux normes de l'aire de lavage des cars et BOM.

Il est à noter que le report du résultat d'investissement et les amortissements permettent de financer les divers investissements précités.

2. BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		3 074 960,00 €	2 847 913,33 €	3 340 200,00 €
011	Charges à caractère général	287 220,00 €	276 198,36 €	339 200,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	853 780,00 €	837 060,49 €	838 288,00 €
023	Virement à la section d'investissement	138 092,00 €		175 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 559 700,00 €	1 523 164,99 €	1 720 000,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €	1 639,72 €	41 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	18 000,00 €	1 599,03 €	10 000,00 €
68	Dotations aux provisions	43 668,00 €	43 668,00 €	19 512,00 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	172 500,00 €	164 582,74 €	197 000,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		3 074 960,00 €	3 108 204,48 €	3 340 200,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	189 257,28 €	189 257,28 €	260 291,15 €
013	Atténuations de charges	19 200,00 €	26 043,34 €	30 108,85 €
70	Ventes de produits	2 554 000,00 €	2 433 595,15 €	2 614 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	277 784,00 €	422 163,68 €	405 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 802,72 €	6 906,81 €	5 600,00 €
77	Produits exceptionnels		1 448,31 €	
78	Reprises sur provisions	3 700,00 €	3 626,91 €	
042	Opérations d'ordre	25 216,00 €	25 163,00 €	25 200,00 €
Résultat de fonctionnement			260 291,15 €	

Pour la deuxième année, le budget de fonctionnement 2025 est marqué par **une évolution conséquente des dépenses** (+7,5 %) :

- Les charges à caractère général augmentent de 23 %. Cette augmentation est liée principalement à la hausse des prestations de service (article 611) comprenant la mise en œuvre du PLPDMA (+20k€), la réalisation d'une étude organisationnelle et ergonomique (+30k€), la révision des règlements, des modalités de fixation des tarifs et l'accompagnement de la nouvelle déchèterie (+15k€), le traitement des déchets amiantés (+15k€). Ces nouvelles dépenses représentent un montant de 80 000 €.
- Les autres charges de gestion évoluent de +13 % : cette évolution correspond essentiellement à l'augmentation de 9,4% des participations au SMCNA.
- Les charges financières augmentent de 40 000 € suite à l'intégration d'un nouvel emprunt pour le financement de la construction de la déchèterie de Blain.

En termes de recettes de fonctionnement pour l'année 2025, la part fixe de la redevance Déchets a été augmentée de 10 % afin de faire face à une partie de l'évolution des dépenses (+178 000 €).

	PART FIXE 2025							Prix d'une levée supplémentaire (8 et +) 2025
	Abonnement			Forfait 7 levées			TOTAL 2025	
	Tarifs 2024 - (janvier 2025)	Tarifs 2025 (février à décembre 2025)	TOTAL 2025	Tarifs 2024 - (janvier 2025)	Tarifs 2025 (février à décembre 2025)	TOTAL 2025		
120L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	3,75 €	45,42 €	49,17 €	267,17 €	10,41 €
140L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	5,39 €	65,56 €	70,95 €	288,95 €	15,02 €
240L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	8,69 €	105,82 €	114,51 €	332,51 €	24,20 €
360L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	14,52 €	176,94 €	191,46 €	409,46 €	40,43 €
660L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	29,15 €	355,43 €	384,58 €	602,58 €	81,17 €

Par ailleurs, il est proposé un maintien du chapitre 74 par rapport à l'année 2024, considérant les financements CITEO passés et à venir.

L'équilibre budgétaire intègre un résultat de fonctionnement reporté de 260 291,15 € et un versement prévisionnel à la section d'investissement de 175 000 €.

2.2.La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		1357 716,00 €	563 090,46 €	2 968 512,00 €
020	Dépenses imprévues			0,08 €
16	Remboursement des emprunts	51 000,00 €	50 647 €	93 100,00 €
20	Depenses d'études - Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	207 300 €	139 779 €	105 900,00 €
20	Dépenses d'études (autres)			97 284,00 €
21	Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	650 000 €		453 103,00 €
21	Dépenses d'équipement (autres)	424 200 €	347 501 €	106 927,92 €
23	Construction nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)			2 086 997,00 €
040	Opérations d'ordre	25 216 €	25 163 €	25 200,00 €

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		2 408 520,00 €	905 318,91 €	2 968 512,00 €
001	Résultat d'investissement reporté	652 922,98 €	652 922,98 €	342 228,45 €
021	Virement de la section de fonctionnement	138 092,00 €		175 000,00 €
10	Dotations/FCTVA	45 005,02 €	87 813,19 €	125 883,55 €
13	Subventions d'investissement			178 400,00 €
1687	Avance remboursable Budget principal			550 000,00 €
16	Emprunts	1 400 000,00 €		1 400 000,00 €
040	Opérations d'ordre	172 500,00 €	164 582,74 €	197 000,00 €

En termes de dépenses réelles d'investissement, le budget intègre :

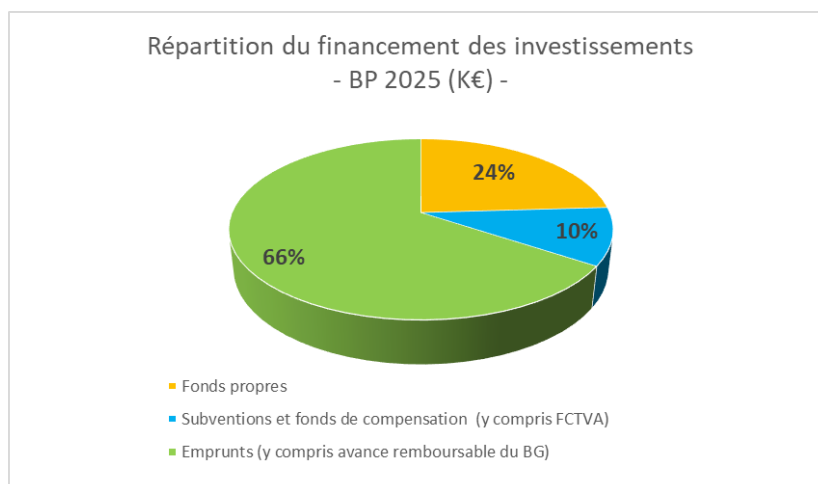
- Les travaux de la nouvelle déchèterie de Blain pour un montant de 2 646 000 € ;
- L'achat d'un nouveau dispositif informatique embarqué de lecture des levées permettant l'identification et l'enregistrement automatique des conteneurs dans les véhicules de collecte des déchets ménagers pour un montant de 60 000 € ;
- Le renouvellement de bacs roulants, composteurs et points d'apport volontaire pour un montant d'environ 40 000 € ;
- Les études et travaux de sécurisation et remise en état des déchèteries actuelles pour un montant d'environ 70 000 € et notamment 35 000€ concernant la déchèterie de

044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Bouvron comprenant des diagnostics techniques (audit de mise aux normes pour une installation ICPE, étude structure pour le quai, étude de sols) ;

- Le remboursement des emprunts pour environ 93 000 € ;
- Des achats divers (prévention, renouvellement de matériels, signalétique, etc.) pour environ 37 000 €.

Ces dépenses d'investissement sont principalement financées par l'emprunt à 66 %, et pour le reste par l'excédent reporté, les amortissements, le FCTVA et les subventions de l'Etat.



3. BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

3.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		863 300,00 €	832 943,24 €	940 400,00 €
011	Charges à caractère général	369 679,00 €	353 566,53 €	339 330,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	457 140,00 €	449 020,70 €	475 518,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,92 €	10,00 €
66	Charges financières	15 600,00 €	15 582,09 €	13 500,00 €
67	Charges spécifiques	500,00 €	- €	94 600,00 €
68	Dotations aux provisions	871,00 €	871,00 €	1 292,00 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	19 500,00 €	13 902,00 €	16 150,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		863 300,00 €	858 634,58 €	940 400,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 263,19 €	14 263,19 €	25 691,34 €
013	Atténuations de charges	12 036,81 €	4 294,79 €	4 513,66 €
70	Ventes de produits	207 000,00 €	209 266,64 €	215 195,00 €
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	630 000,00 €	630 809,96 €	695 000,00 €
	dont exonération des TF 2022 et 2023	30 000,00 €	30 809,96 €	
042	Opérations d'ordre	- €		
Résultat de fonctionnement			25 691,34 €	

Pour 2025, l'objectif est de maintenir la subvention d'équilibre versée par le budget principal à 600 000 € (hors financement exceptionnel de 94 600 € correspondant à l'annulation de titres émis à l'encontre de la société PRESTALIS en 2021 qui n'auraient pas dû être réalisés).

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles se basent sur :

- Une réduction du chapitre 011 de 4 % comprenant une diminution du coût des fluides (électricité et gaz) ;
- Une augmentation du chapitre 012 de 5,8 % qui est liée au besoin de remplacement d'agents en arrêt maladie long.

Concernant les recettes, le chapitre 70 intègre un maintien de recettes liées aux ventes d'entrées, cours et activités. La variation à la hausse du chapitre 70 est liée à la refacturation du temps passé par le directeur du centre aquatique sur la gestion de la piste d'athlétisme (environ 6 000 €).

3.2.La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		580 400,00 €	138 810,19 €	319 425,00 €
16	Remboursement des emprunts	135 500,00 €	135 204,59 €	137 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00 €		30 000,00 €
21	Dépenses d'équipement	438 900,00 €	3 605,60 €	151 925,00 €
040	Opérations d'ordre			

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		930 000,00 €	924 282,44 €	801 625,00 €
001	Résultat d'investissement reporté	910 380,44 €	910 380,44 €	785 472,25 €
13	Subventions d'investissement	119,56 €		
16	Emprunts			2,75 €
040	Opérations d'ordre	19 500,00 €	13 902,00 €	16 150,00 €
Résultat d'investissement			785 472,25 €	

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la performance énergétique du centre aquatique il est prévu, en 2025, de réaliser une partie des études maîtrise d'œuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking pour un montant d'environ 30 000 € ainsi que le changement d'éclairage en LED des vestiaires pour un montant de 10 000 €. De plus, après 9 ans de fonctionnement, il est nécessaire de renouveler certains équipements de la piscine tels que les filtres et masses filtrantes pour un montant de 132k€.

A ce jour, et au regard de l'utilisation du résultat d'investissement reporté permettant de rembourser l'emprunt et porter les divers investissements évoqués, il apparaît que celui-ci ne pourra couvrir les 3 dernières annuités d'emprunt (de 2028 à 2030). Il sera nécessaire, à partir de 2026, d'anticiper ce futur déficit et de prévoir celui-ci dans la subvention d'équilibre versée par le budget principal.

Au regard du résultat reporté conséquent, **la section d'investissement est proposée au vote en suréquilibre.**

4. BUDGET ANNEXE SPANC

4.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		77 000,00 €	71 526,73 €	100 500,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté			
011	Charges à caractère général	12 400,00 €	11 020,41 €	17 200,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	56 353,00 €	53 258,32 €	63 300,00 €
022	Dépenses imprévues			89,63 €
023	Virement à la section d'investissement			
65	Autres charges de gestion courante	900,00 €	460,00 €	1 150,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	972,00 €	1 500,00 €
68	Dotations aux provisions	1 747,00 €	1 747,00 €	13 160,37 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	4 100,00 €	4 069,00 €	4 100,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		77 000,00 €	102 439,41 €	100 500,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 670,78 €	4 670,78 €	30 912,68 €
70	Ventes de produits	72 329,22 €	96 486,00 €	65 037,32 €
74	Subventions d'exploitation		305,63 €	
75	Autres produits de gestion courante		2,00 €	
77	Produits exceptionnels		515,00 €	4 550,00 €
78	Reprises sur provisions		460,00 €	
042	Opérations d'ordre			
Résultat de fonctionnement			30 912,68 €	

Dans le cadre du budget primitif 2025, le budget annexe SPANC se maintient par rapport à 2024.

En termes de dépenses, il peut être noté une augmentation des dépenses de personnel intégrant un temps-agent supérieur pour permettre des visites après 1 an de fonctionnement d'une installation. Pour rappel, en 2025, les contrôles de bon fonctionnement seront effectués tous les 6 ans et non plus tous les 4 ans afin de se conformer au SAGE Vilaine. Une provision pour risques de contentieux a aussi été mise en place à hauteur de 12 000 €.

Les recettes sont issues des redevances facturées afin d'assurer l'équilibre du budget dans le cadre de ce service public industriel et commercial.

4.2. La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		10 200,00 €	6 032,76 €	8 170,00 €
001	Résultat d'investissement reporté	6 032,76 €	6 032,76 €	
020	Dépenses imprévues	67,24 €		
21	Dépenses d'équipement	4 100,00 €		8 170,00 €
040	Opérations d'ordre	- €		

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Recettes		10 200,00 €	10 101,76 €	8 170,00 €
001	Résultat d'investissement reporté			4 069,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement			
10	Dotations/FCTVA		6 032,76 €	1,00 €
1068	Autres réserves	6 032,76 €		
13	Subventions d'investissement	67,24 €		
040	Opérations d'ordre	4 100,00 €	4 069,00 €	4 100,00 €
Résultat d'investissement			4 069,00 €	

En 2025, il est intégré quelques investissements comprenant du matériel de contrôle (achat d'une caméra et d'un détecteur). La section d'investissement est équilibrée par les amortissements et le résultat d'investissement reporté de 4069€.

5. BUDGETS ANNEXES PARCS D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	PA BEL AIR	PA BLUCHETS	PA BOURG BESNIER	PA NOE GREE
011 Charges à caractère général	87 820,00 €	33 500,00 €	10 800,00 €	33 199,38 €
65 Autres charges de gesiton courante		2,88 €	2,52 €	
66 Charges financières	700,00 €	4 400,00 €		
67 Dépenses spécifiques				
023 Virement à la section invest	719 837,00 €	206 938,00 €	151 121,24 €	352 980,62 €
042 Opération ordre de transfert	95 000,00 €	268 000,00 €	141 000,00 €	319 400,00 €
043 Opération ordre intérieur	10 300,00 €	12 900,00 €	5 800,00 €	5 200,00 €
TOTAL	913 657,00 €	525 740,88 €	308 723,76 €	710 780,00 €
002 Déficit antérieur reporté		99 262,12 €	83 192,24 €	
TOTAL CUMULE - Dépenses de fonctionnement	913 657,00 €	625 003,00 €	391 916,00 €	710 780,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
70 Produits des ventes	107 597,00 €	252 103,00 €	175 116,00 €	341 860,00 €
74 Dotations et participations	32 000,00 €			
75 Autres produits de gestion courante	4,93 €	54 000,00 €	59 500,00 €	3,58 €
77 Produits exceptionnels				
042 Opération ordre de transfert	185 400,00 €	306 000,00 €	151 500,00 €	353 000,00 €
043 Opération ordre intérieur	10 300,00 €	12 900,00 €	5 800,00 €	5 200,00 €
TOTAL	335 301,93 €	625 003,00 €	391 916,00 €	700 063,58 €
002 Excédent antérieur reporté	578 355,07 €			10 716,42 €
TOTAL CUMULE - Recettes de fonctionnement	913 657,00 €	625 003,00 €	391 916,00 €	710 780,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
16 Emprunts et dettes	77 372,97 €	323 943,00 €		
020 Dépenses imprévues				
040 Opération ordre de transfert	185 400,00 €	306 000,00 €	151 500,00 €	353 000,00 €
TOTAL	262 772,97 €	629 943,00 €	151 500,00 €	353 000,00 €
001 Déficit antérieur reporté	552 064,03 €		140 621,24 €	319 380,62 €
TOTAL CUMULE - Dépenses d'investissement	814 837,00 €	629 943,00 €	292 121,24 €	672 380,62 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
16 Emprunts et dettes		2,37 €		
21 Virement à la section fonct	719 837,00 €	206 938,00 €	151 121,24 €	352 980,62 €
040 Opération ordre de transfert	95 000,00 €	268 000,00 €	141 000,00 €	319 400,00 €
TOTAL	814 837,00 €	474 940,37 €	292 121,24 €	672 380,62 €
001 Excédent antérieur reporté		155 002,63 €		
TOTAL CUMULE - Recettes d'investissement	814 837,00 €	629 943,00 €	292 121,24 €	672 380,62 €

Plusieurs ventes sont prévues sur l'ensemble des parcs d'activités (chapitre 70).

En termes d'aménagement :

- Sur le parc d'activités du Bel air, sont prévus des travaux d'aménagement complémentaires (reprise des bassins d'eaux pluviales, reprise et création de clôtures, aménagement spécifique pour la vente d'une parcelle qui sera *in fine* remboursé par l'entreprise installée) ;
- Sur les autres parcs d'activités, les frais sont liés à de futures implantations d'entreprises (entrées de parcelles, bornages, installation de compteurs, etc.).

Enfin, il est également budgétisé, pour la deuxième année, une partie de la subvention émanant du budget principal et permettant de financer le déficit prévisionnel du parc d'activités des Bluchets pour un montant de 54 000 €.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

C. EQUILIBRE GENERAL ET DETTE CONSOLIDEE

1. SYNTHESE DES BUDGETS

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
		RECETTES	DEPENSES
Budget Administration générale	7 131 500,00 €	3 315 220,00 €	2 400 300,00 €
BA Transport Scolaire	1 210 835,00 €	502 555,00 €	502 555,00 €
BA SPANC	100 500,00 €	8 170,00 €	8 170,00 €
BA REOMI	3 340 200,00 €	2 968 512,00 €	2 968 512,00 €
BA Centre Aquatique	940 400,00 €	801 625,00 €	319 425,00 €
BA Parcs d'activités	2 641 356,00 €	2 409 281,86 €	2 409 281,86 €
TOTAL CONSOLIDE	15 364 791,00 €	10 005 363,86 €	8 608 243,86 €

Le montant total consolidé de la section de fonctionnement de tous les budgets s'élève à 15 364 791 €. Il est rappelé que pour la section d'investissement, le budget Administration générale et le budget annexe Centre aquatique sont votés en sur-équilibre (Cf. Articles L.1612-6, L. 1612-7 et L. 1612-20 du CGCT). Les recettes prévisionnelles d'investissement sont d'un montant global de 10 005 363,86 € et les dépenses prévisionnelles d'investissement représentent un montant global de 8 608 243,86 €.

2. DETTE CONSOLIDEE

	BA Bluchets Nord	BA Centre Aqua	BA PABA	BA REOMI	Total
Encours de dette au 1/01/25	249 815,29 €	859 692,77 €	77 373,71 €	154 641,40 €	1 341 523,17 €
Encours de dette au 1/03/25				1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
- Remboursement de la dette	41 563,86 €	137 449,30 €	25 559,70 €	93 094,66 €	297 667,52 €
Encours de la dette au 31/12/25	208 251,43 €	722 243,47 €	51 814,01 €	1 461 546,74 €	2 443 855,65 €

Le montant total de l'encours est de 2 741 523,17 € au 1^{er} janvier 2025 suite à la contractualisation d'un nouvel emprunt d'1 400k€ pour la construction de la nouvelle déchèterie et sera donc de 2 443 855,65 au 31 décembre 2025.

En 2025, le remboursement annuel de la dette globale s'élèvera à 297 667,52 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : CC DU PAYS DE BLAIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24440045300035

POSTE COMPTABLE : SGC NORT SUR ERDRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A - Vue d'ensemble - Vote et reports
- B1 - Présentation des AP votées
- B2 - Présentation des AE votées
- C1 - Equilibre financier du budget - Investissement
- C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement
- D1 - Balance générale - Dépenses
- D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1.01 - Opérations non ventilables
- A1.900 - Fonction 0 - Services généraux
- A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens
- A1.901 - Fonction 1 - Sécurité
- A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage
- A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)
- A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA
- A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat
- A1.906 - Fonction 6 - Action économique
- A1.907 - Fonction 7 - Environnement
- A1.908 - Fonction 8 - Transports
- A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A2.01 - Opérations non ventilables
- A2.930 - Fonction 0 - Services généraux
- A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens
- A2.931 - Fonction 1 - Sécurité
- A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage
- A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)
- A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA
- A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI
- A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat
- A2.936 - Fonction 6 - Action économique
- A2.937 - Fonction 7 - Environnement
- A2.938 - Fonction 8 - Transports

B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE	Sans Objet
Date de réception préfecture : 19/03/2025	Sans Objet

Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	

C - Annexes budgétaires

- C1.1 - Equilibre budgétaire
- C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses
- C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 786 339,40	8 848 494,48	1 569 406,11	A1	2 631 561,19
Investissement	1 161 904,74	1 745 322,60	(3) 1 269 406,11	A2	1 852 823,97
Fonctionnement	6 624 434,66	7 103 171,88	(4) 300 000,00	A3	778 737,22

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 304 947,37	III + IV 0,00	B1	-304 947,37	
Investissement	I 304 947,37	III 0,00	B2	-304 947,37	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 326 613,82
Investissement	A2 + B2	1 547 876,60
Fonctionnement	A3 + B3	778 737,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 304 947,37
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
0025	Opération d'équipement n° 0025	999,60
0047	Opération d'équipement n° 0047	283,10
0068	Opération d'équipement n° 0068	126 274,13
0069	Opération d'équipement n° 0069	140 341,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	21 029,34
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 095 352,63	1 462 396,03

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	304 947,37	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 852 823,97

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	2 400 300,00	3 315 220,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 131 500,00	6 731 500,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 400 000,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	7 131 500,00	7 131 500,00

TOTAL DU BUDGET (4)	9 531 800,00	10 446 720,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023-D02	EXTENSION DU SIEGE COMMUNAUTAIRE	0052	2 345 000,00
TOTAL			2 345 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	2 345 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	738 715,52	167 085,85	0,00	491 539,63	658 625,48
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	21 029,34	0,00	0,00	21 029,34
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	821 300,00	1 282,70	0,00	340 783,00	342 065,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	395 000,00	99 529,48	0,00	500 000,00	599 529,48
Total des dépenses d'équipement		1 955 015,52	288 927,37	0,00	1 332 322,63	1 621 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 955 015,52	288 927,37	0,00	1 882 322,63	2 171 250,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	16 020,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		72 000,00		0,00	213 030,00	229 050,00

TOTAL	2 027 015,52	304 947,37	0,00	2 095 352,63	2 400 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 400 300,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 613,11	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	92 660,78	0,00	0,00	378 737,22	378 737,22
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	1 488,81	1 488,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		105 273,89	0,00	0,00	553 226,03	553 226,03
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		301 493,89	0,00	0,00	624 426,03	624 426,03

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	300 000,00		0,00	410 500,00	410 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	250 000,00		0,00	411 450,00	411 450,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	16 020,00	16 020,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		550 000,00		0,00	837 970,00	837 970,00

TOTAL	851 493,89	0,00	0,00	1 462 396,03	1 462 396,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 852 823,97

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 315 220,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

608 920,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le 044-244400453-20250312-2025-03-20-DE

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	946 449,00	0,00	0,00	952 370,00	952 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 153 013,00	0,00	0,00	2 186 340,00	2 186 340,00
014	Atténuations de produits	1 035 000,00	0,00	0,00	1 040 300,00	1 040 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 021 950,00	0,00	0,00	2 102 100,00	2 102 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 156 412,00	0,00	0,00	6 281 110,00	6 281 110,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	59 250,00	0,00	0,00	17 100,00	17 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	46 138,00		0,00	11 340,00	11 340,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 261 800,00	0,00	0,00	6 309 550,00	6 309 550,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	300 000,00		0,00	410 500,00	410 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	250 000,00		0,00	411 450,00	411 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		550 000,00		0,00	821 950,00	821 950,00

TOTAL	6 811 800,00	0,00	0,00	7 131 500,00	7 131 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 131 500,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	417 554,00	0,00	0,00	376 452,00	376 452,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 380 000,00	0,00	0,00	2 302 500,00	2 302 500,00
731	Fiscalité locale	2 140 119,00	0,00	0,00	2 241 400,00	2 241 400,00
74	Dotations et participations (3)	1 355 527,00	0,00	0,00	1 447 918,00	1 447 918,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	116 600,00	0,00	0,00	120 200,00	120 200,00
Total des recettes de gestion courante		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00

TOTAL	6 511 800,00	0,00	0,00	6 731 500,00	6 731 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	400 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 131 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	608 920,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	49 500,00	49 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 580 020,66		1 580 020,66
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	19 200,00	16 020,00	35 220,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	21 029,34	0,00	21 029,34
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 000,00	0,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	550 000,00	0,00	550 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		163 530,00	163 530,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 171 250,00	229 050,00	2 400 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 400 300,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	952 370,00		952 370,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 186 340,00		2 186 340,00
014 Atténuations de produits	1 040 300,00		1 040 300,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 102 100,00	0,00	2 102 100,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	17 100,00	0,00	17 100,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	11 340,00	411 450,00	422 790,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		410 500,00	410 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total	6 309 550,00	821 950,00	7 131 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 131 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Reçu en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	71 200,00	0,00	71 200,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 488,81	0,00	1 488,81
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	16 020,00	16 020,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	173 000,00	0,00	173 000,00
28 Amortissement des immobilisations		411 450,00	411 450,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		410 500,00	410 500,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	245 688,81	837 970,00	1 083 658,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 852 823,97

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	378 737,22

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 315 220,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	376 452,00		376 452,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 302 500,00		2 302 500,00
731 Fiscalité locale	2 241 400,00		2 241 400,00
74 Dotations et participations (8)	1 447 918,00		1 447 918,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	120 200,00	0,00	120 200,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	213 030,00	213 030,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges			0,00
Recettes de fonctionnement – Total	6 518 470,00	213 030,00	6 731 500,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453/2025-0312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			400 000,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			7 131 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 027 015,52	304 947,37	2 345 000,00	0,00	2 095 352,63	740 000,00	1 355 352,63	2 400 300,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 500,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	21 029,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 029,34
21 Immobilisations corporelles	67 300,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 871 215,52	267 898,03	2 345 000,00	0,00	1 312 122,63	740 000,00	572 122,63	1 580 020,66
Total des dépenses d'équipement	1 955 015,52	288 927,37	2 345 000,00	0,00	1 332 322,63	740 000,00	592 322,63	1 621 250,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 955 015,52	288 927,37	2 345 000,00	0,00	1 882 322,63	740 000,00	1 142 322,63	2 171 250,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	72 000,00			0,00	213 030,00		213 030,00	213 030,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	16 020,00
Total des dépenses d'ordre	72 000,00			0,00	213 030,00		213 030,00	229 050,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 400 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		758 833,11	0,00	0,00	1 083 658,81	1 083 658,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 613,11	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	1 488,81	1 488,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 613,11	0,00	0,00	174 488,81	174 488,81
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		208 833,11	0,00	0,00	245 688,81	245 688,81
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		0,00	410 500,00	410 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	250 000,00		0,00	411 450,00	411 450,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	16 020,00	16 020,00
Total des recettes d'ordre		550 000,00		0,00	837 970,00	837 970,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 852 823,97

Affectation au compte 1068 (8)					378 737,22

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 315 220,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 027 015,52	304 947,37	2 345 000,00	0,00	2 095 352,63	740 000,00	1 355 352,63	2 400 300,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 500,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
2031	Frais d'études	16 500,00	0,00		0,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	21 029,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 029,34
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	21 029,34		0,00	0,00	0,00	0,00	21 029,34
21	Immobilisations corporelles	67 300,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2151	Réseaux de voirie	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 800,00	0,00		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 871 215,52	267 898,03	2 345 000,00	0,00	1 312 122,63	740 000,00	572 122,63	1 580 020,66
Total des dépenses d'équipement		1 955 015,52	288 927,37	2 345 000,00	0,00	1 332 322,63	740 000,00	592 322,63	1 621 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00		0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 955 015,52	288 927,37	2 345 000,00	0,00	1 882 322,63	740 000,00	1 142 322,63	2 171 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	72 000,00			0,00	213 030,00		213 030,00	213 030,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	72 000,00			0,00	213 030,00		213 030,00	213 030,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 600,00			0,00	14 600,00		14 600,00	14 600,00
13912	Subv. transf. Régions	1 150,00			0,00	8 900,00		8 900,00	8 900,00
13913	Subv. transf. Départements	3 900,00			0,00	3 900,00		3 900,00	3 900,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	4 350,00			0,00	22 100,00		22 100,00	22 100,00
198	Neutralisation des amortissements	52 000,00			0,00	163 530,00		163 530,00	163 530,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	16 020,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00			0,00	0,00		0,00	13 200,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00	2 820,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	72 000,00			0,00	213 030,00		213 030,00	229 050,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement								
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
0019	CONSTRUCTION MAISON EMPLOI	D02	11 349,46	0,00	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
0025	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT		351 764,02	999,60	0,00	60 876,00	0,00	60 876,00
0030	TERRAIN PISTE ATHLETISME		30 092,13	0,00	0,00	9 900,00	0,00	9 900,00
0031	AMENAGEMENT AIRE DE STATIONNEM		50 861,94	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
0034	GROSSES REPARATIONS GENDARMERI		85 346,08	0,00	0,00	32 800,00	0,00	32 800,00
0036	ZAC DES BLANCHETS		44 152,51	0,00	0,00	122 999,63	0,00	122 999,63
0037	ZA LA DRUGE CHEVAUX		1 631,33	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
0041	BATIMENT TEMPO JEUNE		14 417,97	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
0042	MAISON DE L ENFANCE		56 728,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0043	NOUVELLE ZA BLAIN		15 240,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
0045	MICRO CRECHE		54 957,85	0,00	0,00	76 200,00	0,00	76 200,00
0046	MICRO CRECHE LE GAVRE		37 898,57	0,00	0,00	24 307,00	0,00	24 307,00
0047	Micro Creches Chevallerais		41 847,50	283,10	0,00	23 600,00	0,00	23 600,00
0052	Travaux siége		100 564,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0052	Travaux siége		49 079,76	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00
0061	SIGNALETIQUE		7 384,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0068	TOURISME		239 504,58	126 274,13	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
0069	PLUI		268 146,56	140 341,20	0,00	29 340,00	0,00	29 340,00
0075	LIGNE COVOITURAGE		0,00	0,00	0,00	18 600,00	0,00	18 600,00
10076	SHEMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES		0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
10077	PA BOURG BESNIER		0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
10079	BATIMENT TEMPO		0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
TOTAL			1 135 429,84	267 898,03	0,00	1 312 122,63	740 000,00	572 122,63

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0052
LIBELLE : Travaux siPge
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D02

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	49 079,76	a	0,00	b 740 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	49 079,76	0,00	0,00	240 000,00
2031	Frais d'études	0,00	47 939,76	0,00	0,00	240 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-740 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0019
LIBELLE : CONSTRUCTION MAISON EMPLOI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 504,95	a 0,00	0,00	b 10 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 504,95	0,00	0,00	10 500,00
21351	Bâtiments publics	7 836,67	0,00	0,00	10 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	668,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0025
LIBELLE : MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		244 622,69	a 999,60	0,00	b 60 876,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	174 579,46	0,00	0,00	47 000,00
2033	Frais d'insertion	6 930,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	167 649,46	0,00	0,00	47 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 043,23	999,60	0,00	13 876,00
21838	Autre matériel informatique	58 088,25	999,60	0,00	10 876,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 428,98	0,00	0,00	3 000,00
2185	Matériel de téléphonie	2 526,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-61 875,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0030
LIBELLE : TERRAIN PISTE ATHLETISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 082,79	a 0,00	0,00	b 9 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 082,79	0,00	0,00	9 900,00
21351	Bâtiments publics	3 082,79	0,00	0,00	9 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 900,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0031
LIBELLE : AMENAGEMENT AIRE DE STATIONNEM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		27 435,85	a 0,00	0,00	b 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 327,85	0,00	0,00	2 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	24 107,72	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 780,13	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 440,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 944,36	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 944,36	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 944,36	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0034
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS GENDARMERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 746,31	a 0,00	0,00	b 32 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 346,00	0,00	0,00	32 800,00
21351	Bâtiments publics	31 346,00	0,00	0,00	32 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 400,31	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 400,31	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-32 800,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0036
LIBELLE : ZAC DES BLANCHETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 152,51	a 0,00	0,00	b 122 999,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 761,00	0,00	0,00	22 999,63
2031	Frais d'études	5 761,00	0,00	0,00	22 999,63
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 633,58	0,00	0,00	100 000,00
2111	Terrains nus	1 540,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 169,85	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 923,73	0,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 757,93	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	31 757,93	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 425,95	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 425,95	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-122 999,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0037
LIBELLE : ZA LA DRUGE CHEVAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 7 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0041
LIBELLE : BATIMENT TEMPO JEUNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 000,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	7 000,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 500,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0042
LIBELLE : MAISON DE L ENFANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 700,14	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 700,14	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 968,02	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	13 124,21	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	607,91	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		33 701,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 701,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	33 701,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0043
LIBELLE : NOUVELLE ZA BLAIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 240,00	a 0,00	0,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 240,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 240,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 300 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0045
LIBELLE : MICRO CRECHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		22 119,77	a 0,00	0,00	b 76 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 119,77	0,00	0,00	76 200,00
21318	Autres bâtiments publics	7 853,59	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	64 200,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 410,61	0,00	0,00	10 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 855,57	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 42 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	42 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	42 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 400,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0046
LIBELLE : MICRO CRECHE LE GAVRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 933,71	a 0,00	0,00	b 24 307,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 933,71	0,00	0,00	24 307,00
21351	Bâtiments publics	5 060,10	0,00	0,00	19 100,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 190,50	0,00	0,00	5 207,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 683,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 12 700,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	12 700,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	12 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 607,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0047
LIBELLE : Micro Creches Chevallerais
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 210,73	a 283,10	0,00	b 23 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 210,73	283,10	0,00	23 600,00
21351	Bâtiments publics	6 031,68	0,00	0,00	23 600,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	283,10	283,10	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 895,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 15 700,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	15 700,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	15 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 183,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0052
LIBELLE : Travaux siPge
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 564,69	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 564,69	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 464,69	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 100,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		23 807,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	23 807,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	23 807,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0061
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 384,80	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 384,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 384,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0068
LIBELLE : TOURISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		239 504,58	a 126 274,13	0,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 601,95	26 744,65	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	39 601,95	26 744,65	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 324,35	0,00	0,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	864,33	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	7 661,21	0,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 798,81	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	189 578,28	99 529,48	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	189 578,28	99 529,48	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-141 274,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0069
LIBELLE : PLUI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		268 146,56	a 140 341,20	0,00	b 29 340,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	268 146,56	140 341,20	0,00	29 340,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	189 768,11	119 530,80	0,00	3 240,00
2031	Frais d'études	74 808,00	20 810,40	0,00	26 100,00
2033	Frais d'insertion	3 570,45	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		234,75	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	234,75	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	234,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-169 681,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0075
LIBELLE : LIGNE COVOITURAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	0,00	b18 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	18 600,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	18 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 600,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10076
LIBELLE : SHEMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	0,00	b90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	90 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	90 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-90 000,00		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10077
LIBELLE : PA BOURG BESNIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 18 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	8 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10079
LIBELLE : BATIMENT TEMPO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	0,00	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		758 833,11	0,00	0,00	1 083 658,81	1 083 658,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	41 100,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 220,00	0,00	0,00	71 200,00	71 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 613,11	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 613,11	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	1 488,81	1 488,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 488,81	1 488,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 613,11	0,00	0,00	174 488,81	174 488,81
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		208 833,11	0,00	0,00	245 688,81	245 688,81
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		0,00	410 500,00	410 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	250 000,00		0,00	411 450,00	411 450,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 100,00		0,00	18 100,00	18 100,00
28031	Frais d'études	22 500,00		0,00	42 400,00	42 400,00
28033	Frais d'insertion	800,00		0,00	800,00	800,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 500,00		0,00	5 500,00	5 500,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	111 260,00	111 260,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	6 250,00		0,00	6 220,00	6 220,00
280415312	CDE : Bâtiments, installations	6 000,00		0,00	5 930,00	5 930,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	52 000,00		0,00	52 000,00	52 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	150,00		0,00	160,00	160,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 100,00		0,00	2 680,00	2 680,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	31 000,00		0,00	33 150,00	33 150,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 150,00		0,00	6 500,00	6 500,00
281351	Bâtiments publics	42 500,00		0,00	45 650,00	45 650,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50,00		0,00	30,00	30,00
281828	Autres matériels de transport	8 600,00		0,00	21 940,00	21 940,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00		0,00	26 420,00	26 420,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00		0,00	9 570,00	9 570,00
28185	Matériel de téléphonie	100,00		0,00	1 100,00	1 100,00
28188	Autres immo. corporelles	19 200,00		0,00	22 040,00	22 040,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	16 020,00	16 020,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	16 020,00	16 020,00
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		550 000,00		0,00	837 970,00	837 970,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L’EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l’assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l’assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d’une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 811 800,00	0,00	0,00	0,00	7 131 500,00	0,00	7 131 500,00	7 131 500,00
011	Charges à caractère général (3)	946 449,00	0,00	0,00	0,00	952 370,00	0,00	952 370,00	952 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 153 013,00	0,00		0,00	2 186 340,00		2 186 340,00	2 186 340,00
014	Atténuations de produits	1 035 000,00	0,00		0,00	1 040 300,00		1 040 300,00	1 040 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 021 950,00	0,00	0,00	0,00	2 102 100,00	0,00	2 102 100,00	2 102 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d’élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 156 412,00	0,00	0,00	0,00	6 281 110,00	0,00	6 281 110,00	6 281 110,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	59 250,00	0,00		0,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	46 138,00			0,00	11 340,00		11 340,00	11 340,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d’une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		105 388,00	0,00	0,00	0,00	28 440,00		28 440,00	28 440,00
Total des dépenses réelles		6 261 800,00	0,00	0,00	0,00	6 309 550,00	0,00	6 309 550,00	6 309 550,00
023	Virement à la section d’investissement	300 000,00			0,00	410 500,00		410 500,00	410 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	250 000,00			0,00	411 450,00		411 450,00	411 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d’ordre		550 000,00			0,00	821 950,00		821 950,00	821 950,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement des communes	7 131 500,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 511 800,00	0,00	0,00	6 731 500,00	6 731 500,00
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	417 554,00	0,00	0,00	376 452,00	376 452,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 380 000,00	0,00	0,00	2 302 500,00	2 302 500,00
731	Fiscalité locale	2 140 119,00	0,00	0,00	2 241 400,00	2 241 400,00
74	Dotations et participations (2)	1 355 527,00	0,00	0,00	1 447 918,00	1 447 918,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	116 600,00	0,00	0,00	120 200,00	120 200,00
Total des recettes de gestion des services		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	400 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 131 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 811 800,00	0,00	0,00	0,00	7 131 500,00	0,00	7 131 500,00	7 131 500,00
011	Charges à caractère général (4)	946 449,00	0,00	0,00	0,00	952 370,00	0,00	952 370,00	952 370,00
60611	Eau et assainissement	4 409,00	0,00		0,00	2 670,00	0,00	2 670,00	2 670,00
60612	Energie - Electricité	30 200,00	0,00		0,00	35 350,00	0,00	35 350,00	35 350,00
60622	Carburants	3 150,00	0,00		0,00	2 785,00	0,00	2 785,00	2 785,00
60623	Alimentation	6 750,00	0,00		0,00	8 642,00	0,00	8 642,00	8 642,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 500,00	0,00		0,00	3 450,00	0,00	3 450,00	3 450,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	0,00		0,00	5 760,00	0,00	5 760,00	5 760,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 250,00	0,00		0,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	540,00	0,00		0,00	540,00	0,00	540,00	540,00
6064	Fournitures administratives	8 150,00	0,00		0,00	6 750,00	0,00	6 750,00	6 750,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 550,00	0,00		0,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	455 700,00	0,00		0,00	439 773,00	0,00	439 773,00	439 773,00
6132	Locations immobilières	27 000,00	0,00		0,00	28 010,00	0,00	28 010,00	28 010,00
61358	Autres	1 850,00	0,00		0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	0,00		0,00	4 292,00	0,00	4 292,00	4 292,00
61521	Entretien terrains	37 300,00	0,00		0,00	38 550,00	0,00	38 550,00	38 550,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 500,00	0,00		0,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	0,00		0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		0,00	800,00	0,00	800,00	800,00
61551	Entretien matériel roulant	600,00	0,00		0,00	850,00	0,00	850,00	850,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		0,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	89 450,00	0,00		0,00	120 167,00	0,00	120 167,00	120 167,00
6161	Multirisques	12 300,00	0,00		0,00	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	0,00		0,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		0,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 500,00	0,00		0,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	4 680,00	0,00		0,00	2 824,00	0,00	2 824,00	2 824,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 200,00	0,00		0,00	6 170,00	0,00	6 170,00	6 170,00
6228	Divers	300,00	0,00		0,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00		0,00	1 620,00	0,00	1 620,00	1 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6233	Foires et expositions	100,00	0,00		0,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6234	Réceptions	10 300,00	0,00		0,00	7 960,00	0,00	7 960,00	7 960,00
6236	Catalogues et imprimés	19 000,00	0,00		0,00	32 355,00	0,00	32 355,00	32 355,00
6245	Transports de personnes extérieures	2 700,00	0,00		0,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	0,00		0,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 650,00	0,00		0,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00		0,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
6262	Frais de télécommunications	35 830,00	0,00		0,00	31 640,00	0,00	31 640,00	31 640,00
627	Services bancaires et assimilés	475,00	0,00		0,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 975,00	0,00		0,00	2 175,00	0,00	2 175,00	2 175,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 640,00	0,00		0,00	20 797,00	0,00	20 797,00	20 797,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00		0,00	5 270,00	0,00	5 270,00	5 270,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 250,00	0,00		0,00	11 270,00	0,00	11 270,00	11 270,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 153 013,00	0,00		0,00	2 186 340,00		2 186 340,00	2 186 340,00
62121	Personnel aff. BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	22 595,00		22 595,00	22 595,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	949,36	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 937,00	0,00		0,00	6 206,80		6 206,80	6 206,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 562,00	0,00		0,00	25 728,00		25 728,00	25 728,00
64111	Rémunération principale titulaires	814 363,00	0,00		0,00	809 277,00		809 277,00	809 277,00

Accusé de réception en préfecture
044-2444004800250710025-03-20-009
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	21 819,52	0,00		0,00	23 763,00		23 763,00	23 763,00
64113	NBI	12 289,12	0,00		0,00	10 943,00		10 943,00	10 943,00
64118	Autres indemnités	183 417,00	0,00		0,00	154 456,00		154 456,00	154 456,00
64131	Rémunérations	322 881,00	0,00		0,00	311 732,00		311 732,00	311 732,00
64138	Primes et autres indemnités	73 199,00	0,00		0,00	72 021,00		72 021,00	72 021,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	254 654,00	0,00		0,00	264 833,00		264 833,00	264 833,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	286 211,00	0,00		0,00	306 457,00		306 457,00	306 457,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 049,00	0,00		0,00	15 479,00		15 479,00	15 479,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	111 296,00	0,00		0,00	118 199,20		118 199,20	118 199,20
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	21 337,00		21 337,00	21 337,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 445,00	0,00		0,00	14 930,00		14 930,00	14 930,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 441,00	0,00		0,00	8 383,00		8 383,00	8 383,00
014	Atténuations de produits	1 035 000,00	0,00		0,00	1 040 300,00		1 040 300,00	1 040 300,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
739211	Attribution de compensation	1 020 000,00	0,00		0,00	1 015 300,00		1 015 300,00	1 015 300,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	0,00	0,00		0,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		0,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 021 950,00	0,00	0,00	0,00	2 102 100,00	0,00	2 102 100,00	2 102 100,00
65311	Indemnités de fonction	74 000,00	0,00		0,00	76 850,00	0,00	76 850,00	76 850,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	8 500,00	0,00		0,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	545 000,00	0,00		0,00	595 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	361 300,00	0,00		0,00	284 000,00	0,00	284 000,00	284 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	18 250,00	0,00		0,00	22 666,00	0,00	22 666,00	22 666,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	153 400,00	0,00		0,00	141 671,89	0,00	141 671,89	141 671,89
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	655 000,00	0,00		0,00	754 000,00	0,00	754 000,00	754 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 000,00	0,00		0,00	12,11	0,00	12,11	12,11
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	187 300,00	0,00		0,00	203 050,00	0,00	203 050,00	203 050,00
65818	Autres	10 500,00	0,00		0,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	200,00	0,00		0,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 156 412,00	0,00	0,00	0,00	6 281 110,00	0,00	6 281 110,00	6 281 110,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	59 250,00	0,00		0,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	59 250,00	0,00		0,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	46 138,00			0,00	11 340,00		11 340,00	11 340,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	35 468,00			0,00	1 995,00		1 995,00	1 995,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 670,00			0,00	9 345,00		9 345,00	9 345,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		105 388,00	0,00	0,00	0,00	28 440,00		28 440,00	28 440,00
Total des dépenses réelles		6 261 800,00	0,00	0,00	0,00	6 309 550,00	0,00	6 309 550,00	6 309 550,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00			0,00	410 500,00		410 500,00	410 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	250 000,00			0,00	411 450,00		411 450,00	411 450,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	250 000,00			0,00	411 450,00		411 450,00	411 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-241480453 20250312 2025_03_20 DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		550 000,00			0,00	821 950,00		821 950,00	821 950,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 511 800,00	0,00	0,00	6 731 500,00	6 731 500,00
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	417 554,00	0,00	0,00	376 452,00	376 452,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	0,00	0,00	335,00	335,00
70323	Red. occupation dom. public	96 700,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	93 045,00	0,00	0,00	93 900,00	93 900,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	86 809,00	0,00	0,00	63 317,00	63 317,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	35 000,00	0,00	0,00	14 300,00	14 300,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	100 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 380 000,00	0,00	0,00	2 302 500,00	2 302 500,00
73211	Attribution de compensation	80 000,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
73221	FNGIR	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	325 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00
7323	Revers. pré. / jeux et paris hippiques	3 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	1 390 000,00	0,00	0,00	1 340 000,00	1 340 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	546 000,00	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00
731	Fiscalité locale	2 140 119,00	0,00	0,00	2 241 400,00	2 241 400,00
73111	Impôts directs locaux	1 446 119,00	0,00	0,00	1 510 400,00	1 510 400,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	325 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	80 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00
73118	Autres contributions directes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
731721	Taxe de séjour	16 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 355 527,00	0,00	0,00	1 447 918,00	1 447 918,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	218 000,00	0,00	0,00	264 000,00	264 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	375 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	54 050,00	0,00	0,00	45 200,00	45 200,00
7473	Participation départements	38 150,00	0,00	0,00	8 650,00	8 650,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	41 220,00	41 220,00
747888	Autres	468 327,00	0,00	0,00	514 048,00	514 048,00
748312	D.C.R.T.P.	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	28 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	160 000,00	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	116 600,00	0,00	0,00	120 200,00	120 200,00
752	Revenus des immeubles	111 600,00	0,00	0,00	113 600,00	113 600,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes de gestion des services		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 439 800,00	0,00	0,00	6 518 470,00	6 518 470,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00
77681	Neutralisation des amortissements	52 000,00		0,00	163 530,00	163 530,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	20 000,00		0,00	49 500,00	49 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		72 000,00		0,00	213 030,00	213 030,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		551 000,00	822 000,00	0,00	0,00	0,00	14 976,00	135 907,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 976,00	135 907,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		551 737,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	378 737,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		64 640,00	275 199,63	18 600,00	0,00		1 882 322,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 340,00	150 199,63	0,00	0,00		491 539,63
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	35 300,00	125 000,00	18 600,00	0,00		340 783,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		550 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 488,81	0,00	0,00	0,00		624 426,03
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		378 737,22
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		71 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 488,81	0,00	0,00	0,00		1 488,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		173 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312_2025-03-20-D173 000,00
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		551 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 000,00
276	Autres créances immobilisées	550 000,00
RECETTES		551 737,22
106	Réserves	378 737,22
276	Autres créances immobilisées	173 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		752 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	2 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	14 976,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 107,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 900,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 207,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00	135 907,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	117 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	18 507,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 340,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 100,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	35 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	32 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 488,81	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 488,81	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 640,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 100,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,81

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	240 999,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	125 999,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
211	Terrains	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 199,63
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 199,63
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 095 575,20	1 082 395,91	0,00	595 000,00	0,00	1 088 355,89	1 297 244,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 120,00	218 205,00	0,00	0,00	0,00	51 975,00	372 538,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 155,20	667 788,80	0,00	0,00	0,00	156 222,00	846 856,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 040 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	172 962,11	0,00	595 000,00	0,00	880 158,89	77 850,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	11 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 132 700,00	140 917,00	0,00	0,00	0,00	52 607,00	698 191,00	0,00
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	140 917,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00	204 900,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 302 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 961 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	838 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 307,00	470 791,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	464 413,00	306 196,00	327 375,00	52 995,00		6 309 550,00
011	Charges à caractère général	0,00	192 397,00	88 515,00	620,00	15 000,00		952 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	229 948,00	139 115,00	94 755,00	14 500,00		2 186 340,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 040 300,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	42 068,00	78 566,00	232 000,00	23 495,00		2 102 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 340,00
RECETTES		0,00	170 920,00	40 335,00	263 000,00	19 800,00		6 518 470,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 000,00	20 335,00	0,00	3 000,00		376 452,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 302 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	20 000,00	260 000,00	0,00		2 241 400,00
74	Dotations et participations	0,00	70 220,00	0,00	3 000,00	16 800,00		1 447 918,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	97 700,00	0,00	0,00	0,00		120 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 095 575,20
611	Contrats de prestations de services	5 500,00
616	Primes d'assurances	7 620,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	37 155,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	1 040 300,00
RECETTES		5 132 700,00
641	Rémunérations du personnel	30 000,00
731	Fiscalité locale	1 961 400,00
732	Fiscalité reversée	442 500,00
735	Fraction de TVA	1 860 000,00
741	D.G.F.	620 000,00
748	Autres attributions et participations	218 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		835 179,80	0,00	0,00	0,00	116 921,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	13 342,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
613	Locations	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	90 230,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
616	Primes d'assurances	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	21 000,00	0,00	0,00	0,00	450,00
621	Personnel extérieur au service	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 775,00	0,00	0,00	0,00	14 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	250,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	22 400,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
628	Divers	4 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 907,80	0,00	0,00	0,00	952,00
641	Rémunérations du personnel	359 037,00	0,00	0,00	0,00	46 603,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	183 975,00	0,00	0,00	0,00	22 712,00
647	Autres charges sociales	6 373,00	0,00	0,00	0,00	754,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	71 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	11 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		140 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	140 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		107 670,11	22 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	560,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	350,00	279,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	12 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 600,00	6 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	187,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	86 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	12,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 082 395,91
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 092,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 578,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 450,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 630,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 635,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 020,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 488,80
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 960,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 826,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 314,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 650,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 312,11
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 340,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 917,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 917,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	595 000,00	0,00	0,00	595 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	595 000,00	0,00	0,00	595 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	136 058,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	6 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	1 204,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	57 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	29 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	22 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00

044244400453-20250312-2025-03-20-DE

0,00

Date de réception préfecture : 19/03/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
747	Participations	0,00	18 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	15 675,00	703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	8 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	5 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	1 000,00	703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	233 122,89	0,00	0,00	0,00	1 088 355,89
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 435,00	0,00	0,00	0,00	6 335,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	6 250,00	0,00	0,00	0,00	15 050,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	15 970,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	2 360,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 195,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	220,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	810,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 136,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	43 655,00	0,00	0,00	0,00	100 797,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	16 722,00	0,00	0,00	0,00	46 110,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	786,00	0,00	0,00	0,00	1 780,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	155 058,89	0,00	0,00	0,00	880 158,89
RECETTES		0,00	0,00	30 257,00	0,00	0,00	0,00	52 607,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
747	Participations	0,00	0,00	30 257,00	0,00	0,00	0,00	48 307,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	Accusé de réception en préfecture 044-244400453-20250312-2025-03-20-DE	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312_2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 852,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 150,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 373,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 319,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 460,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 080,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 685,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 052,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	483 235,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 188,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 546,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679 191,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 791,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	38 802,00	200 590,00	1 297 244,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	44 850,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 350,00	259 723,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 292,00	4 292,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 665,00	21 984,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	4 660,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	2 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	2 500,00	4 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	1 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00	11 230,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 150,00	14 835,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	148,00	1 497,00	12 697,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 663,00	62 980,00	551 878,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	28 481,00	270 969,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	91,00	975,00	8 612,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	22 000,00	52 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 850,00	25 850,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	698 191,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 791,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	15 900,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	6 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 633,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 010,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 835,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 932,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 811,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 999,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 226,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 912,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 018,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 220,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 220,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	56 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	34 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	10 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	110 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	97 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 413,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 450,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 100,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 010,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 585,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 632,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 811,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 780,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 999,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 226,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 912,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 018,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 920,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 220,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	210 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 718,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	13 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	41 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
618	Divers	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
625	Déplacements et missions	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
628	Divers	0,00	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	82 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 504,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	36 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 191,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,00
655	Contributions obligatoires	0,00	22 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 900,00
RECETTES		0,00	20 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 196,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 970,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 850,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 223,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 309,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 014,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 666,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 335,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		62 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	41 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	771,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	264 580,00	0,00	0,00	327 375,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482,00	0,00	0,00	1 375,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 233,00	0,00	0,00	63 249,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 010,00	0,00	0,00	29 005,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355,00	0,00	0,00	1 126,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 000,00	0,00	0,00	232 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 000,00	0,00	0,00	263 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 995,00	0,00	52 995,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	14 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	1 550,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 495,00	0,00	23 495,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00	0,00	19 800,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00	16 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		14/09/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CENTRE D INCENDIE ET DE SECOURS	0	01/01/2000
L	AMENAGEMENT TERRAINS SUR 5 ANS	5	14/09/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	5	14/09/2022
L	AUTRES RESEAUX	5	14/09/2022
L	SUBV A CARACTERES ADM 25 ANS	25	14/09/2022
L	LOGICIELS	5	14/09/2022
L	TELEPHONIE PORTABLE 2 ANS	2	14/09/2022
L	PUBLICATION A AMORTIR	5	14/09/2022
L	INSTALLATION GENERALES	5	14/09/2022
L	VELO	3	14/09/2022
L	VOITURE TOURISME	5	14/09/2022
L	ELECTROMENAGER	3	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	PLUi	20	14/09/2022
L	AMENAGEMENT TERRAINS SUR 10 ANS	10	14/09/2022
L	SUBV ETUDES	10	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION	5	14/09/2022
L	SUBV BATIMENT ET INSTALLATION	5	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRE	5	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT REGION	5	14/09/2022
L	SUBV ETAT 10 ANS	10	14/09/2022
L	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	5	14/09/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/09/2022
L	ETUDE	5	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	MOBILIER	5	14/09/2022
L	MATERIEL DIVERS	5	14/09/2022
L	BATIMENT A REVENU	30	14/09/2022
L	GROS AGENCEMENT	10	14/09/2022
L	PLU 10 ANS	10	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT	5	14/09/2022

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03209-2022
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	SUBVENTION DEPARTEMENT	5	14/09/2022
L	SUBV COMMUNES MEMBRES	10	14/09/2022

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	1 992,53		66 368,00	68 360,53	0,00	68 360,53
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	9 343,65		9 462,90	18 806,55	0,00	18 806,55
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	9 343,65		9 462,90	18 806,55	0,00	18 806,55
DEPRECIATIONS ACTIFS CIRCULANT	9 343,65	01/01/2024	9 462,90	18 806,55	0,00	18 806,55
Total des provisions semi-budgétaires	11 336,18		75 830,90	87 167,08	0,00	87 167,08
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	11 336,18		75 830,90	87 167,08	0,00	87 167,08

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D’UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	1,00	20,00	13,00	6,00	19,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE	A	7,00	0,00	7,00	1,00	6,00	7,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDECATEUR PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		14,00	2,00	16,00	13,00	1,00	14,00
AGENT SOCIAL	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SOCIALE PRINCIPAL 2 CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE NORMALE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE SUPERIEURE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A B	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT PATRIMOINE PRINCIPAL 1 CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		41,00	4,00	45,00	31,00	10,00	41,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	567	0,00	332-14	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	567	0,00	332-14	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	567	0,00	332-14	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	653	0,00	332-10	CDI CDI
ATTACHE	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI CDI
ATTACHE	A	ADM	611	0,00	332-24	CDD CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	MS	825	0,00	A DETACHEMENT	A DETACHEMENT COLLECTIVITE EXTERIEUR
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-24	CDD CDD
TECHNICIEN	B	TECH	597	0,00	332-14	CDD CDD
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-14	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats 3095 »)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/09/2022 - DSP	MAISON BLEUE	MAISON BLEUE	SAS	180 431,32
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	TEMPO	TEMPO	Association	145 000,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES EAUX VIVES	LES EAUX VIVES	Association	8 803,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	ATRE	ATRE	Association	13 000,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	CAFE DES P TITES GRAINES	CAFE DES P TITES GRAINES	Association	3 323,41
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	BLAIN TRIATHLON	BLAIN TRIATHLON	Association	1 000,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	ANBP BLAN NATATION	ANBP BLAN NATATION	Association	2 000,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	ENTENDE NORD LOIRE	ENL	Association	500,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	FILMS HECTOR NESTOR	FILMS HECTOR NESTOR	ASSOCIATION	1 000,00
12/03/2025 - AIDE AU FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE	MISSION LOCALE	ASSOCIATION	21 139,93
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT CHERE DON ISAC		PARTICIPATION	129 591,00
SYNDICAT BASSIN DU BRIVET		PARTICIPATION	27 863,00
EPTB EAUX ET VILAINE		PARTICIPATION	40 000,00
POLE METROPOLITAIN		PARTICIPATION	13 065,00
SYNDICAT MIXTE CENTRE NORD ATLANTIQUE		PARTICIPATION	1 690 000,00
EPCI			
OFFICE TOURISME CANAL ET FORET		PARTICIPATION	55 900,00
Autres organismes de regroupement			
SDIS 44		CONTRIBUTION	594 585,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	TRANSPORT SCOLAIRE	04/07/1995		24440045300027	TRANSPORT ROUTIERS REGULIERS DE VOYAGEURS	oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	SPANC	05/07/2005	05/07/2005	24440045300043	GESTION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF	non
LOTISSEMENT	ZA DU BEL AIR	29/08/2007		24440045300050	AMENAGEMENT D UNE ZONE D ACTIVITE	oui
LOTISSEMENT	ZAC DES BLUCHETS	29/08/2007		24440045300068	AMENAGEMENT D UNE ZONE D ACTIVITE	oui
LOTISSEMENT	ZA DU BOURG BESNIER	01/01/2009		24440045300076	AMENAGEMENT D UNE ZONE D ACTIVITE	oui
LOTISSEMENT	ZA NOE GREE	23/04/2009		24440045300084	AMENAGEMENT D UNE ZONE D ACTIVITE	oui
REGIE PERSONNALISE	CENTRE AQUATIQUE	11/12/2015	04/11/2015	24440045300100	GESTION DU CENTRE AQUATIQUE	oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	REOMI	08/07/2018	08/07/2018	24440045300118	GESTION DES DECHETS	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	1 852 823,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-304 947,37	-304 947,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-304 947,37	1 547 876,60

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	378 737,22
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-304 947,37	1 547 876,60
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-304 947,37	1 926 613,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	49 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	994 950,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	945 450,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 49 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	49 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	49 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 994 950,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	173 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	173 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	821 950,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	18 100,00
28031	Frais d'études	0,00	42 400,00
28033	Frais d'insertion	0,00	800,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	5 500,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	111 260,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	6 220,00
280415312	CDE : Bâtiments, installations	0,00	5 930,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	0,00	52 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	160,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	2 680,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	33 150,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	6 500,00
281351	Bâtiments publics	0,00	45 650,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	30,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	21 940,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	26 420,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	9 570,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	1 100,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	22 040,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Accusé de réception en préfecture
041-244400453-20250312-2025_03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	410 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DÉPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUBRIANT-ANCENIS

Effectif légal du conseil
communautaire :
26

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

ARRÊTE - SIGNATURES

(Article L.2121-23 du CGCT)

Date de Convocation : le 27 février 2025

Présenté par Mme la Présidente, Rita
SCHLADT

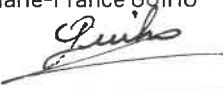
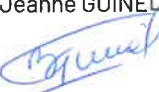
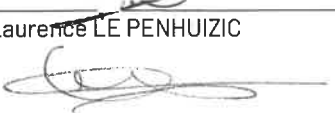
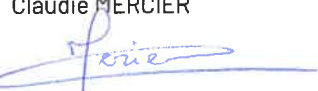
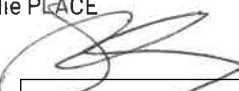
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie
en session ordinaire

A Blain, le 12 mars 2025

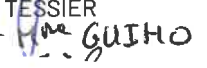
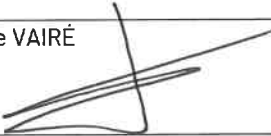
Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	18
Contre	1
Abstention	6

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL (ADMINISTRATION GENERALE) - ANNEE 2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Tiphaine ARBRUN 	Francis BLANCHARD 	Jean-Michel BLANCHARD 
Philippe CAILLON 	Anne CARRE Pouvoir Mme MERCIER	Stéphane CODET 
Stéphane GASNIER 	Caroline GASTARD Pouvoir M. JAN BRACKEL	Marie-France GUIHO 
Maryse GUILLAUMEUX Pouvoir M. POINTEAU	Marie-Jeanne GUINEL 	Jean-Pierre HAMON 
Laurence LE PENHUIZIC 	Claudie MERCIER 	James MOUSSU
Nicolas OUDAERT 	Max PIJOTAT Pouvoir Mme LE PENHUIZIC <	Julie PLACÉ 

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Jean-Luc POINTEAU 	Jacques POUGET 	Jean-François RICARD 
Rita SCHLADT 	Clotilde SHAMMAS 	Martine TESSIER Pouvoir Mme GUIHO 
Sandrine VAIRÉ 	Emmanuel VAN BRACKEL 	

Certifié exécutoire par Mme la Présidente, compte tenu de la publication le _____ et
de la transmission en Sous-Préfecture le _____ .

A Blain le 12 mars 2025

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-21

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerai, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerai, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerai, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	24
Contre	1
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

**FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE –
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Annexes :

- Note de synthèse financière - Budget primitif 2025
- Maquette réglementaire du budget primitif 2025 du budget annexe Transport scolaire

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Plusieurs documents sont joints à la présente délibération et constituent une présentation détaillée du budget 2025.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement		BP 2025	Section de fonctionnement		BP 2025
Dépenses		1210 835,00 €	Recettes		1210 835,00 €
011	Charges à caractère général	274 900,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	55 305,52 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	730 295,98 €	013	Atténuations de charges	20 000,00 €
022	Dépenses imprévues		70	Ventes de produits	1026 220,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23 000,00 €	74	Subventions d'exploitation	70 000,00 €
66	Charges financières	- €	75	Autres produits de gestion courante	20 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	77	Produits exceptionnels	4 194,07 €
68	Dotations aux provisions	3 289,02 €	78	Reprise sur provisions	1 365,41 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	178 350,00 €	042	Opérations d'ordre	13 750,00 €

Résultat de fonctionnement

Section d'investissement		BP 2025	Section d'investissement		BP 2025
Dépenses		502 555,00 €	Recettes		502 555,00 €
020	Dépenses imprévues		001	Résultat d'investissement reporté	324 204,25 €
16	Remboursement des emprunts		16	Emprunts	0,75 €
20	Dépenses d'études	30 000,00 €			
21	Dépenses d'équipement	458 805,00 €			
040	Opérations d'ordre	13 750,00 €	040	Opérations d'ordre	178 350,00 €
041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales		041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales	

Pour faire suite à la présentation du budget primitif pour l'exercice 2025 par M. le Vice-Président, il appartient aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 29 janvier 2025 ;

CONSIDERANT la note de synthèse financière générale du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT la maquette réglementaire du budget primitif 2025 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M4 ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Aménagement du territoire et Mobilités du 24 février 2025 ;

CONSIDERANT la présentation faite lors de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le Budget primitif 2025 du budget annexe Transport scolaire tel que présenté en annexe ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérécourse citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 24 VOIX POUR / 1 VOIX CONTRE.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF M. Philippe CAILLON

La Présidente
Rita SCHLADT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440045300027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC CC DU PAYS DE BLAIN

POSTE COMPTABLE DE : SGC NORT SUR ERDRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 210 835,00	1 155 529,48
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 55 305,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 210 835,00	1 210 835,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	324 617,00	178 350,75
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	177 938,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 324 204,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		502 555,00	502 555,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 713 390,00	1 713 390,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	267 339,00	0,00	0,00	274 900,00	274 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	691 850,00	0,00	0,00	730 295,98	730 295,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
Total des dépenses de gestion des services		963 189,00	0,00	0,00	1 028 195,98	1 028 195,98
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	74 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	45 561,00		0,00	3 289,02	3 289,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 082 850,00	0,00	0,00	1 032 485,00	1 032 485,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		0,00	178 350,00	178 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		200 000,00		0,00	178 350,00	178 350,00
TOTAL		1 282 850,00	0,00	0,00	1 210 835,00	1 210 835,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 210 835,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,22	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 006 900,00	0,00	0,00	1 026 220,00	1 026 220,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 158 900,22	0,00	0,00	1 136 220,00	1 136 220,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	4 194,07	4 194,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	1 365,41	1 365,41
Total des recettes réelles d'exploitation		1 158 900,22	0,00	0,00	1 141 779,48	1 141 779,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 750,00		0,00	13 750,00	13 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		13 750,00		0,00	13 750,00	13 750,00
TOTAL		1 172 650,22	0,00	0,00	1 155 529,48	1 155 529,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	55 305,52

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 210 835,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	164 600,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, après déduction de l'emboursement du capital de la dette et les nouvelles dépenses d'investissement de la région.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	260 510,00	176 860,00	0,00	158 567,00	335 427,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	80 000,00	1 078,00	0,00	122 300,00	123 378,00
Total des dépenses d'équipement		340 510,00	177 938,00	0,00	310 867,00	488 805,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 350,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		36 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		376 860,00	177 938,00	0,00	310 867,00	488 805,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 750,00		0,00	13 750,00	13 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 750,00		0,00	13 750,00	13 750,00
TOTAL		390 610,00	177 938,00	0,00	324 617,00	502 555,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	45,25	0,00	0,00	0,75	0,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		45,25	0,00	0,00	0,75	0,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-2025-0312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		45,25	0,00	0,00	0,75	0,75
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		0,00	178 350,00	178 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		200 000,00		0,00	178 350,00	178 350,00
TOTAL		200 045,25	0,00	0,00	178 350,75	178 350,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	324 204,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

164 600,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	274 900,00		274 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	730 295,98		730 295,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 000,00		23 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 289,02	178 350,00	181 639,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 032 485,00	178 350,00	1 210 835,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 210 835,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	13 750,00	13 750,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	123 378,00		123 378,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	335 427,00	0,00	335 427,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		488 805,00	13 750,00	502 555,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 026 220,00		1 026 220,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 194,07	13 750,00	17 944,07
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 365,41	0,00	1 365,41
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 141 779,48	13 750,00	1 155 529,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	55 305,52

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 210 835,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,75	0,00	0,75
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		178 350,00	178 350,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,75	178 350,00	178 350,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	324 204,25

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	267 339,00	0,00	274 900,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	9 000,00	0,00	11 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	17 500,00	0,00	22 300,00
6064	Fournitures administratives	800,00	0,00	650,00
6066	Carburants	137 889,00	0,00	145 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	1 750,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 200,00	0,00	4 900,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	250,00
6156	Maintenance	7 300,00	0,00	8 300,00
6161	Multirisques	30 000,00	0,00	24 450,00
618	Divers	2 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	0,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	0,00	2 500,00
6257	Réceptions	300,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	0,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	400,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	30 000,00	0,00	30 000,00
6288	Autres	0,00	0,00	1 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	691 850,00	0,00	730 295,98
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	300,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 127,00	0,00	2 096,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 935,00	0,00	8 788,00
6411	Salaires, appointements, commissions	386 814,00	0,00	402 146,00
6413	Primes et gratifications	60 335,00	0,00	71 375,00
6414	Indemnités et avantages divers	591,00	0,00	591,00
6415	Supplément familial	951,00	0,00	55,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 623,00	0,00	93 507,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	83 686,00	0,00	93 845,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 045,00	0,00	7 825,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	21 401,00	0,00	41 575,23
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 032,00	0,00	5 098,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 010,00	0,00	3 394,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,00	23 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	0,00	22 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		963 189,00	0,00	1 028 195,98
66	Charges financières (b) (8)	100,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	74 000,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	74 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	45 561,00	0,00	3 289,02
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	10 574,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	34 987,00	0,00	3 289,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 082 850,00	0,00	1 032 485,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

CC DU PAYS DE BLAIN - TRANSPORT SCOLAIRE - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	200 000,00	0,00	178 350,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	200 000,00	0,00	178 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		200 000,00	0,00	178 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	0,00	178 350,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 282 850,00	0,00	1 210 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 210 835,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 000,22	0,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	7 000,22	0,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 006 900,00	0,00	1 026 220,00
706	Prestations de services	815 000,00	0,00	879 220,00
7083	Locations diverses	104 000,00	0,00	92 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	87 900,00	0,00	54 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00	0,00	70 000,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	20 000,00
7588	Autres	20 000,00	0,00	20 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 158 900,22	0,00	1 136 220,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	4 194,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	4 194,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	1 365,41
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	1 365,41
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 158 900,22	0,00	1 141 779,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	13 750,00	0,00	13 750,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 750,00	0,00	13 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 750,00	0,00	13 750,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 172 650,22	0,00	1 155 529,48

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	55 305,52

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 210 835,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	260 510,00	0,00	158 567,00
2182	Matériel de transport	256 510,00	0,00	150 947,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	0,00	7 220,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0012	Opération d'équipement n° 0012 (5)	80 000,00	0,00	122 300,00
Total des dépenses d'équipement		340 510,00	0,00	310 867,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 350,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		36 350,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		376 860,00	0,00	310 867,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	13 750,00	0,00	13 750,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	13 750,00	0,00	13 750,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 450,00	0,00	1 450,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 900,00	0,00	8 900,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 400,00	0,00	3 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 750,00	0,00	13 750,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		390 610,00	0,00	324 617,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	177 938,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	45,25	0,00	0,75
1641	Emprunts en euros	45,25	0,00	0,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		45,25	0,00	0,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		45,25	0,00	0,75
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	200 000,00	0,00	178 350,00
28131	Bâtiments	46 500,00	0,00	31 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 500,00	0,00	19 500,00
28182	Matériel de transport	135 000,00	0,00	123 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	1 700,00
28184	Mobilier	500,00	0,00	950,00
28188	Autres	2 500,00	0,00	1 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		200 000,00	0,00	178 350,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		200 000,00	0,00	178 350,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		200 045,25	0,00	178 350,75

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	324 204,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 555,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAUX TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		393 103,38	a 1 078,00	0,00	b 122 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 723,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 643,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 231,88	1 078,00	0,00	122 300,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	54 555,85	0,00	0,00	122 300,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 535,63	1 078,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 308,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 832,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 148,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	300 148,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-123 378,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 416.67 €	14/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CAR	15	14/09/2022
L	VOITURE TOURISME	5	14/09/2022
L	ACCESSOIRE VEHICULE 5 ANS	5	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	CAMION REPURGATION	10	14/09/2022
L	SUBVENTION ETAT AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	SUBVENTION REGION AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	LOGICIEL	5	14/09/2022
L	INSTALLATION GENERALE	5	14/09/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/09/2022
L	TELEPHONE PORTABLE	2	14/09/2022
L	SUBVENTION DEPART AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	AMENAGEMENT MATERIEL	5	14/09/2022
L	CONTENEURS OM	7	14/09/2022
L	COLONNE OM	7	14/09/2022
L	MATERIEL DIVERS	5	14/09/2022
L	MOBILIER	5	14/09/2022
L	GROS AGENCEMENT	10	14/09/2022
L	SUBVENTION AUTRE AMORTISSEBLE	5	14/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		10 574,00	10 574,00	1 365,41	9 208,59
COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	01/01/2025	10 574,00	10 574,00	1 365,41	9 208,59
Dépréciations (2)	3 289,02		34 987,00	38 276,02	0,00	38 276,02
DEPRECIATIONS ACTIFS CIRCULANT	3 289,02	01/01/2025	34 987,00	38 276,02	0,00	38 276,02
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	3 289,02		45 561,00	48 850,02	1 365,41	47 484,61

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	324 204,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-177 938,00	-177 938,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 938,00	146 266,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 938,00	146 266,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-177 938,00	146 266,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	13 750,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	178 350,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	164 600,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 13 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	13 750,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	13 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 178 350,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	178 350,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	0,00	31 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	19 500,00
28182	Matériel de transport	0,00	123 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 700,00
28184	Mobilier	0,00	950,00
28188	Autres	0,00	1 700,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 141 779,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	2,00	15,00	10,00	5,00	15,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	1,00	6,00	5,00	1,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CL	C	4,00	1,00	5,00	4,00	1,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	2,00	16,00	11,00	5,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent 6 mois correspond à 0,4 ETPT.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Page 1 sur 1
Date de réception en préfecture : 10/09/2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	371	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CL	C	TECH	461	0,00	332-10	CDI CDI DE DROIT PUBLIC
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	TECH	563	0,00	332-8-1°	CDI CDI DE DROIT PUBLIC
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	TECH	563	0,00	332-8-1°	CDI CDI DE DROIT PUBLIC
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CL	B	TECH	604	0,00	332-8-1°	CDI CDI DE DROIT PUBLIC
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

DÉPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT

CHATEAUBRIANT-ANCENIS

Effectif légal du conseil
communautaire :
26

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

ARRÊTE - SIGNATURES

(Article L.2121-23 du CGCT)

Date de Convocation : le 27 février 2025

Présenté par Mme la Présidente, Rita
SCHLADT

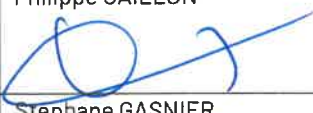
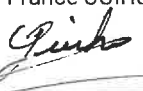
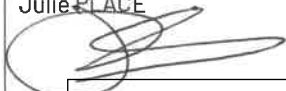
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie
en session ordinaire

A Blain, le 12 mars 2025

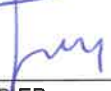
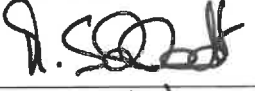
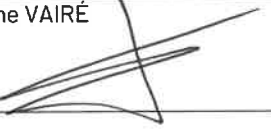
Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	24
Contre	1
Abstention	

BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE 2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Tiphaine ARBRUN 	Francis BLANCHARD 	Jean-Michel BUE 
Philippe CAILLON 	Anne CARRE Pouvoir M ^{me} MERCIER	Stéphane CODET 
Stéphane GASNIER 	Caroline GASTARD Pouvoir M. VAN BRACKEL	Marie-France GUIHO 
Maryse GUILLAUMEUX Pouvoir M. POINTEAU	Marie-Jeanne GUINEL 	Jean-Pierre HAMON 
Laurence LE PENHUIZIC 	Claudie MERCIER 	James MOUSSU
Nicolas OUDAERT 	Max PIJOTAT Pouvoir M ^{me} LE PENHUIZIC	Julie PLACÉ 

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-21-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Jean-Luc POINTEAU 	Jacques POUGET 	Jean-François RICARD 
Rita SCHLADT 	Clotilde SHAMMAS 	Martine TESSIER Pouvoir M ^{me} GUIHO 
Sandrine VAIRÉ 	Emmanuel VAN BRACKEL 	

Certifié exécutoire par Mme la Présidente, compte tenu de la publication le 19/3/25 et de la transmission en Sous-Préfecture le 19/3/25.

A Blain le 12 mars 2025

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-22

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	18
Contre	
Abstention	7

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

FINANCES – BUDGET ANNEXE REOMi (DECHETS) – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Annexes :

- Note de synthèse financière - Budget primitif 2025

- Maquette réglementaire du Budget primitif 2025 du budget annexe Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Plusieurs documents sont joints à la présente délibération et constituent une présentation détaillée du budget 2025.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement	BP 2025	Section de fonctionnement	BP 2025
Dépenses	3 340 200,00 €	Recettes	3 340 200,00 €
011 Charges à caractère général	339 200,00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	260 291,15 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	838 288,00 €	013 Atténuations de charges	30 108,85 €
023 Virement à la section d'investissement	175 000,00 €	70 Ventes de produits	2 814 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 720 000,00 €	74 Subventions d'exploitation	405 000,00 €
66 Charges financières	41 200,00 €	75 Autres produits de gestion courante	5 600,00 €
67 Charges exceptionnelles	10 000,00 €	77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux provisions	19 512,00 €	78 Reprises sur provisions	
042 Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	197 000,00 €	042 Opérations d'ordre	25 200,00 €

Section d'investissement	BP 2025	Section d'investissement	BP 2025
Dépenses	2 888 512,00 €	Recettes	2 888 512,00 €
020 Dépenses imprévues	0,08 €	001 Résultat d'investissement reporté	342 228,45 €
16 Remboursement des emprunts	93 100,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	175 000,00 €
20 Dépenses d'études - Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	105 900,00 €	10 Dotations/FCTVA	125 883,55 €
20 Dépenses d'études (autres)	97 284,00 €	13 Subventions d'investissement	178 400,00 €
21 Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	453 103,00 €	1687 Avance remboursable Budget principal	550 000,00 €
21 Dépenses d'équipement (autres)	106 927,92 €	16 Emprunts	1 400 000,00 €
23 Construction nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	2 086 997,00 €	040 Opérations d'ordre	197 000,00 €
040 Opérations d'ordre	25 200,00 €		

Pour faire suite à la présentation du budget primitif pour l'exercice 2025 par M. le Vice-Président, il appartient aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 29 janvier 2025 ;

CONSIDERANT la note de synthèse financière générale du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT la maquette réglementaire du budget primitif 2025 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M4 ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Environnement du 11 février 2025 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Déchets Ménagers et Assimilés du 20 février 2025 ;

CONSIDERANT la présentation faite lors de la commission Finances, Marchés publics et Contractualisations du 24 février 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver**, le Budget primitif 2025 du budget annexe REOMi tel que présenté en annexe ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérécourse citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 18 VOIX POUR / 7 VOIX CONTRE.

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF



M. Philippe CAILLON



Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

La Présidente
Rita SCHLADT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440045300118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC CC DU PAYS DE BLAIN

POSTE COMPTABLE DE : SGC NORT SUR ERDRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : REOMI (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 340 200,00	3 079 908,85
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 260 291,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 340 200,00	3 340 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 945 200,08	2 626 283,55
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 311,92	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 342 228,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 968 512,00	2 968 512,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 308 712,00	6 308 712,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	304 720,00	0,00	0,00	339 200,00	339 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	803 780,00	0,00	0,00	838 288,00	838 288,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 546 000,00	0,00	0,00	1 720 000,00	1 720 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 654 500,00	0,00	0,00	2 897 488,00	2 897 488,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	0,00	41 200,00	41 200,00
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	43 668,00		0,00	19 512,00	19 512,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 718 168,00	0,00	0,00	2 968 200,00	2 968 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	138 092,00		0,00	175 000,00	175 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	171 000,00		0,00	197 000,00	197 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		309 092,00		0,00	372 000,00	372 000,00
TOTAL		3 027 260,00	0,00	0,00	3 340 200,00	3 340 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	19 200,00	0,00	0,00	30 108,85	30 108,85
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 554 000,00	0,00	0,00	2 614 000,00	2 614 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	0,00	0,00	405 000,00	405 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 802,72	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00
Total des recettes de gestion des services		2 829 002,72	0,00	0,00	3 054 708,85	3 054 708,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 829 002,72	0,00	0,00	3 054 708,85	3 054 708,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 000,00		0,00	25 200,00	25 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 000,00		0,00	25 200,00	25 200,00
TOTAL		2 838 002,72	0,00	0,00	3 079 908,85	3 079 908,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	260 291,15

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	346 800,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, après déduction de l'emboursement du capital de la dette et les nouvelles dépenses d'investissement de la région.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 284,00	0,00	0,00	7 284,00
21	Immobilisations corporelles	322 187,80	5 518,48	0,00	9 000,00	14 518,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	926 400,00	10 509,44	0,00	2 817 900,00	2 828 409,44
	Total des dépenses d'équipement	1 248 587,80	23 311,92	0,00	2 826 900,00	2 850 211,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	0,00	0,00	93 100,00	93 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,08	0,08
	Total des dépenses financières	51 000,00	0,00	0,00	93 100,08	93 100,08
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 299 587,80	23 311,92	0,00	2 920 000,08	2 943 312,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 000,00		0,00	25 200,00	25 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 000,00		0,00	25 200,00	25 200,00
	TOTAL	1 308 587,80	23 311,92	0,00	2 945 200,08	2 968 512,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	178 400,00	178 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	346 980,00	0,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	346 980,00	0,00	0,00	2 128 400,00	2 128 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 005,02	0,00	0,00	125 883,55	125 883,55
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	45 005,02	0,00	0,00	125 883,55	125 883,55

Accusé de réception en préfecture
044-244400419-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		391 985,02	0,00	0,00	2 254 283,55	2 254 283,55
021	Virement de la section d'exploitation (4)	138 092,00		0,00	175 000,00	175 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	171 000,00		0,00	197 000,00	197 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		309 092,00		0,00	372 000,00	372 000,00
TOTAL		701 077,02	0,00	0,00	2 626 283,55	2 626 283,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	342 228,45

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

346 800,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	339 200,00		339 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	838 288,00		838 288,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 720 000,00		1 720 000,00
66	Charges financières	41 200,00	0,00	41 200,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	19 512,00	197 000,00	216 512,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		175 000,00	175 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 968 200,00	372 000,00	3 340 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	25 200,00	25 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	93 100,00	0,00	93 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 828 409,44		2 828 409,44
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 284,00	0,00	7 284,00
21	Immobilisations corporelles (6)	14 518,48	0,00	14 518,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,08		0,08
Dépenses d'investissement – Total		2 943 312,00	25 200,00	2 968 512,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 108,85		30 108,85
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 614 000,00		2 614 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	405 000,00		405 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 600,00		5 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25 200,00	25 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 054 708,85	25 200,00	3 079 908,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	260 291,15

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	125 883,55	0,00	125 883,55
13	Subventions d'investissement reçues	178 400,00	0,00	178 400,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		197 000,00	197 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		175 000,00	175 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 254 283,55	372 000,00	2 626 283,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	342 228,45

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	304 720,00	0,00	339 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 500,00	0,00	2 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	31 000,00	0,00	20 250,00
6064	Fournitures administratives	250,00	0,00	400,00
6066	Carburants	85 000,00	0,00	75 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 200,00	0,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	22 000,00	0,00	91 600,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	0,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00	30 000,00
6156	Maintenance	30 420,00	0,00	28 450,00
6161	Multirisques	7 500,00	0,00	15 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 500,00	0,00	9 500,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	4 000,00	0,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00	10 000,00
6247	Transports collectifs personnel	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	2 400,00	0,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	0,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	0,00	400,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	40 000,00	0,00	30 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 750,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	803 780,00	0,00	838 288,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	157 000,00	0,00	40 000,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	0,00	25 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 874,00	0,00	2 218,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 173,00	0,00	8 669,00
6411	Salaires, appointements, commissions	364 655,00	0,00	435 311,00
6413	Primes et gratifications	52 692,00	0,00	54 987,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	1 182,00
6415	Supplément familial	1 772,00	0,00	960,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	77 514,00	0,00	105 289,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	84 552,00	0,00	82 754,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 700,00	0,00	10 336,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	61 904,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 570,00	0,00	5 186,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 278,00	0,00	4 292,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 546 000,00	0,00	1 720 000,00
6518	Autres	0,00	0,00	25 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 546 000,00	0,00	1 690 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 654 500,00	0,00	2 897 488,00
66	Charges financières (b) (8)	2 000,00	0,00	41 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	0,00	41 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 000,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	18 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	43 668,00	0,00	19 512,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	12 343,00	0,00	162,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	31 325,00	0,00	19 350,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-2025-03-22-DE
Date de réception en préfecture : 19/03/2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 718 168,00	0,00	2 968 200,00
023	Virement à la section d'investissement	138 092,00	0,00	175 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	171 000,00	0,00	197 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	171 000,00	0,00	197 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		309 092,00	0,00	372 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		309 092,00	0,00	372 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 027 260,00	0,00	3 340 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	19 200,00	0,00	30 108,85
64198	Autres remboursements	19 200,00	0,00	30 108,85
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 554 000,00	0,00	2 614 000,00
7038	Autres	150 000,00	0,00	156 000,00
706	Prestations de services	2 404 000,00	0,00	2 450 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	0,00	405 000,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	0,00	405 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 802,72	0,00	5 600,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	5 802,72	0,00	5 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 829 002,72	0,00	3 054 708,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 829 002,72	0,00	3 054 708,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	9 000,00	0,00	25 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 000,00	0,00	25 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 000,00	0,00	25 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 838 002,72	0,00	3 079 908,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	260 291,15

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 340 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	322 187,80	0,00	9 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	17 187,80	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	305 000,00	0,00	8 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0001	Opération d'équipement n° 0001 (5)	76 400,00	0,00	94 900,00
0003	Opération d'équipement n° 0003 (5)	0,00	0,00	30 000,00
0004	Opération d'équipement n° 0004 (5)	0,00	0,00	37 000,00
0005	Opération d'équipement n° 0005 (5)	0,00	0,00	0,00
0013	Opération d'équipement n° 0013 (5)	850 000,00	0,00	2 646 000,00
1006	Opération d'équipement n° 1006 (5)	0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 248 587,80	0,00	2 826 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	0,00	93 100,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	0,00	93 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,08
Total des dépenses financières		51 000,00	0,00	93 100,08
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 299 587,80	0,00	2 920 000,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	9 000,00	0,00	25 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	9 000,00	0,00	25 200,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	9 000,00	0,00	22 950,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	2 250,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 000,00	0,00	25 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 308 587,80	0,00	2 945 200,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	23 311,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	178 400,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	178 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	346 980,00	0,00	1 950 000,00
1641	Emprunts en euros	346 980,00	0,00	1 400 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	0,00	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		346 980,00	0,00	2 128 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 005,02	0,00	125 883,55
10222	FCTVA	45 005,02	0,00	125 883,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		45 005,02	0,00	125 883,55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		391 985,02	0,00	2 254 283,55
021	Virement de la section d'exploitation	138 092,00	0,00	175 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	171 000,00	0,00	197 000,00
28031	Frais d'études	7 650,00	0,00	7 650,00
28033	Frais d'insertion	100,00	0,00	50,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	200,00	0,00	200,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 550,00	0,00	10 600,00
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	31 550,00	0,00	87 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	0,00	5 650,00
28184	Mobilier	2 000,00	0,00	1 950,00
28188	Autres	109 950,00	0,00	83 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		309 092,00	0,00	372 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		309 092,00	0,00	372 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		701 077,02	0,00	2 626 283,55

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	342 228,45

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 968 512,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0001 (1)
LIBELLE : ACHATS CONTENEURS COLONNE DE TRI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	465 623,25	a 9 900,00	0,00	b 94 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	864,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	464 759,25	9 900,00	0,00	34 900,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	454 655,25	9 900,00	0,00	34 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 800,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0003 (1)
LIBELLE : DECHETERIE BLAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 976,17	a 0,00	0,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 225,77	0,00	0,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	26 015,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	210,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 162,40	0,00	0,00	25 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 162,40	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0004 (1)
LIBELLE : DECHETERIE BOUVRON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 800,22	a 330,44	0,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 800,22	330,44	0,00	12 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 306,34	330,44	0,00	12 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 493,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-37 330,44
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0005 (1)
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS DECHETERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 716,61	a 279,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 716,61	279,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 096,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 620,00	279,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-279,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013 (1)
LIBELLE : NOUVELLE DECHETERIE DE BLAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		139 779,42	a 0,00	0,00	b 2 646 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	139 779,42	0,00	0,00	105 900,00	0,00
2031	Frais d'études	132 476,18	0,00	0,00	105 900,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 303,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	453 103,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	252 103,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	193 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	2 086 997,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 086 997,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 646 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1006 (1)
LIBELLE : PREVENTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 900 000,00									
MON517649EUR	LA BANQUE POSTALE	20/09/2017	2017-09-29	01/03/2018	500 000,00	F		0,880	0,880		T	C F	N	A-
MON550629EUR	LA BANQUE POSTALE	19/12/2024	2025-02-11	01/06/2025	1 400 000,00	F	3.31	3,310	3,310		T	C F	N	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 900 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 554 641,40					93 094,66	26 384,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 554 641,40					93 094,66	26 384,37	0,00	0,00
MON517649EUR	N	0,00	A-	154 641,40	10,00	F		0,880	51 094,66	1 192,54	0,00	0,00
MON550629EUR	N	0,00	A-	1 400 000,00	25,00	F		3,310	42 000,00	25 191,83	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 554 641,40					93 094,66	26 384,37	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	14/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	VOITURE TOURISME	5	14/09/2022
L	ACCESSOIRE VEHICULE 5 ANS	5	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	CAMION REPURGATION	10	14/09/2022
L	SUBVENTION ETAT AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	SUBVENTION REGION AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	LOGICIEL	5	14/09/2022
L	INSTALLATION GENERALE	5	14/09/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/09/2022
L	TELEPHONE PORTABLE	2	14/09/2022
L	SUBVENTION DEPART AMORTISSABLE	5	14/09/2022
L	AMENAGEMENT MATERIEL	5	14/09/2022
L	CONTENEURS OM	7	14/09/2022
L	COLONNE OM	7	14/09/2022
L	MATERIEL DIVERS	5	14/09/2022
L	MOBILIER	5	14/09/2022
L	AMENAGEMENT LOCAUX	5	14/09/2022
L	GROS AGENCEMENT	10	14/09/2022
L	CONTENEUR ET COLONNE OM	7	14/09/2022
L	SUBVENTION AUTRE AMORTISSEBLE	5	14/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	160,30		12 343,00	12 503,30	0,00	12 503,30
COMPTE EPARGNE TEMPS	160,30	01/01/2025	12 343,00	12 503,30	0,00	12 503,30
Dépréciations (2)	19 344,13		0,00	19 344,13	19 344,13	0,00
DEPRECIATIONS ACTIFS CIRCULANT	19 344,13	01/01/2023	0,00	19 344,13	19 344,13	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	19 504,43		12 343,00	31 847,43	19 344,13	12 503,30

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	342 228,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-23 311,92	-23 311,92
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 311,92	318 916,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 311,92	318 916,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-23 311,92	318 916,53

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	118 300,08
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	497 883,55
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	379 583,47

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 118 300,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	93 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	93 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	25 200,08
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	25 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 497 883,55
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	125 883,55
10222	FCTVA	0,00	125 883,55
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	372 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	7 650,00
28033	Frais d'insertion	0,00	50,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	200,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	10 600,00
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	87 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 650,00
28184	Mobilier	0,00	1 950,00
28188	Autres	0,00	83 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	175 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024-D01 CONSTRUCTION NOUVELLE DECHETERIE DE BLAIN	3 425 000,00	-385 000,00	3 040 000,00	139 779,42	2 646 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	0,00	17,00	10,00	0,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent 6 mois de l'année correspond à 0,4 ETPT.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Page 1 sur 1
Date de réception en préfecture : 10/09/2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DÉPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUBRIANT-ANCENIS

Effectif légal du conseil
communautaire :
26

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

ARRÊTE - SIGNATURES

(Article L.2121-23 du CGCT)

Date de Convocation : le 27 février 2025

Présenté par Mme la Présidente, Rita
SCHLADT

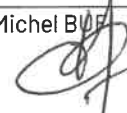
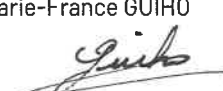
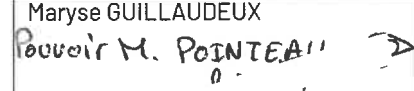
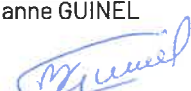
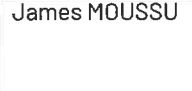
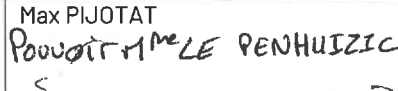
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie
en session ordinaire

A Blain, le 12 mars 2025

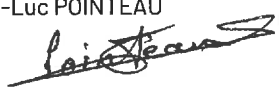
Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	18
Contre	7
Abstention	

BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE REOMI (DECHETS) – ANNEE 2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Tiphaine ARBRUN 	Francis BLANCHARD 	Jean-Michel BOUTIER 
Philippe CAILLON 	Anne CARRE Pouvoir M ^{me} MERCIER	Stéphane CODET 
Stéphane GASNIER 	Caroline GASTARD Pouvoir M. JAN BRACKEL	Marie-France GUIHO 
Maryse GUILLAUMEUX Pouvoir M. POINTEAU 	Marie-Jeanne GUINEL 	Jean-Pierre HAMON 
Laurence LE PENHUIZIC 	Claudie MERCIER 	James MOUSSU 
Nicolas OUDAERT 	Max PIJOTAT Pouvoir M ^{me} LE PENHUIZIC 	Julie PLACÉ 

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-22-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Jean-Luc POINTEAU 	Jacques POUBET 	Jean-François RICARD 
Rita SCHLADT 	Clotilde SHAMMAS 	Martine TESSIER Pouvoir H ^m GUIHO 
Sandrine VAIRÉ 	Emmanuel VAN BRACKEL 	

Certifié exécutoire par Mme la Présidente, compte tenu de la publication le 19/3/25 et de la transmission en Sous-Préfecture le 19/3/25

A Blain le 12 mars 2025

DÉPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUBRIANT-ANCENIS

Effectif légal du conseil
communautaire :
26

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

ARRÊTE - SIGNATURES

(Article L.2121-23 du CGCT)

Date de Convocation : le 27 février 2025

Présenté par Mme la Présidente, Rita
SCHLADT

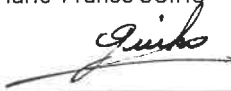
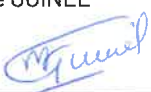
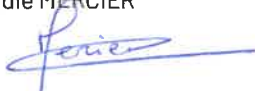
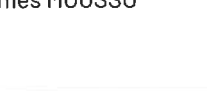
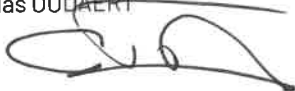
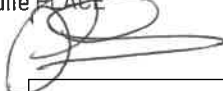
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie
en session ordinaire

A Blain, le 12 mars 2025

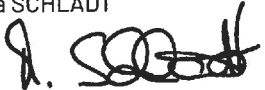
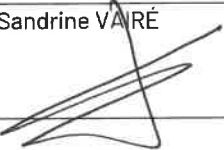
Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE – ANNEE 2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Tiphaine ARBRUN 	Francis BLANCHARD 	Jean-Michel BUE 
Philippe GAILLON 	Anne CARRE Pouvoir M. MERCIER	Stéphane CODET 
Stéphane GASNIER 	Caroline GASTARD Pouvoir M. VAN BRACKEL	Marie-France GUIHO 
Maryse GUILLAUMEUX Pouvoir M. POINTEAU	Marie-Jeanne GUINEL 	Jean-Pierre HAMON 
Laurence LE PENHUIZIC 	Claudie MERCIER 	James MOUSSU 
Nicolas OUDAERT 	Max PIJOTAT Pouvoir M. LE PENHUIZIC	Julie PLADÉ 

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Jean-Luc POINTEAU 	Jacques ROUGET 	Jean-François RICARD 
Rita SCHLADT 	Clotilde SHAMMAS 	Martine TESSIER Pouvoir Mme GUIHO
Sandrine VARE 	Emmanuel VAN BRACKEL 	

Certifié exécutoire par Mme la Présidente, compte tenu de la publication le 19/3/25 et de la transmission en Sous-Préfecture le 19/3/25.

A Blain le 12 mars 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : CC DU PAYS DE BLAIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET GENERAL (2)

Numéro SIRET : 24440045300100

POSTE COMPTABLE : SGC NORT SUR ERDRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CENTRE AQUATIQUE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	

C - Annexes budgétaires

- C1.1 - Equilibre budgétaire
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,45 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	116,08 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19,89 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	971 753,43	858 273,39	924 643,63	A1	811 163,59
Investissement	138 810,19	13 902,00	(3) 910 380,44	A2	785 472,25
Fonctionnement	832 943,24	844 371,39	(4) 14 263,19	A3	25 691,34

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 328,94	III + IV 0,00	B1	-328,94	
Investissement	I 328,94	III 0,00	B2	-328,94	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	810 834,65
Investissement	A2 + B2	785 143,31
Fonctionnement	A3 + B3	25 691,34

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 328,94
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
0001	Opération d'équipement n° 0001	328,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	319 096,06	16 152,75

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	328,94	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 785 472,25

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	319 425,00	801 625,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	940 400,00	914 708,66

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 25 691,34

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	940 400,00	940 400,00

TOTAL DU BUDGET (4)	1 259 825,00	1 742 025,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	6 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	438 900,00	328,94	0,00	151 596,06	151 925,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		444 900,00	328,94	0,00	181 596,06	181 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 500,00	0,00	0,00	137 500,00	137 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		135 500,00	0,00	0,00	137 500,00	137 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		580 400,00	328,94	0,00	319 096,06	319 425,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	580 400,00	328,94	0,00	319 096,06	319 425,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 425,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	119,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	2,75	2,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00

TOTAL	19 619,56	0,00	0,00	16 152,75	16 152,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	785 472,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	801 625,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

16 150,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le 044-244400453-20250312-2025-03-23-DE

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	329 469,00	0,00	0,00	339 330,00	339 330,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	467 350,00	0,00	0,00	475 518,00	475 518,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		796 829,00	0,00	0,00	814 858,00	814 858,00
66	Charges financières	15 600,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	94 600,00	94 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	871,00		0,00	1 292,00	1 292,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		813 800,00	0,00	0,00	924 250,00	924 250,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00

TOTAL	833 300,00	0,00	0,00	940 400,00	940 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	940 400,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	12 036,81	0,00	0,00	4 513,66	4 513,66
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	207 000,00	0,00	0,00	215 195,00	215 195,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600 000,00	0,00	0,00	695 000,00	695 000,00
Total des recettes de gestion courante		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	25 691,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	940 400,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	16 150,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 500,00	0,00	137 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	181 925,00		181 925,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	319 425,00	0,00	319 425,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	319 425,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	339 330,00		339 330,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	475 518,00		475 518,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10,00	0,00	10,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	13 500,00	0,00	13 500,00
67 Charges spécifiques (9)	94 600,00	0,00	94 600,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 292,00	16 150,00	17 442,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	924 250,00	16 150,00	940 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	940 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Préparé en préfecture
044 244400453 20250312-2025-03-23 DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2,75	0,00	2,75
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		16 150,00	16 150,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	2,75	16 150,00	16 152,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	785 472,25

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	801 625,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	4 513,66		4 513,66
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	215 195,00		215 195,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	695 000,00	0,00	695 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement – Total	914 708,66	0,00	914 708,66

Accusé de réception en préfecture
044-244400453 2025-0312-2025-03-23-DE
Date de réception en préfecture : 19/03/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			25 691,34
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			940 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	580 400,00	328,94	0,00	0,00	319 096,06	0,00	319 096,06	319 425,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	444 100,00	328,94	0,00	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06	181 925,00
Total des dépenses d'équipement	444 900,00	328,94	0,00	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06	181 925,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	135 500,00	0,00		0,00	137 500,00		137 500,00	137 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	135 500,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00	0,00	137 500,00	137 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	580 400,00	328,94	0,00	0,00	319 096,06	0,00	319 096,06	319 425,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								319 425,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 619,56	0,00	0,00	16 152,75	16 152,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	2,75	2,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	785 472,25

Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					801 625,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		580 400,00	328,94	0,00	0,00	319 096,06	0,00	319 096,06	319 425,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	444 100,00	328,94	0,00	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06	181 925,00
Total des dépenses d'équipement		444 900,00	328,94	0,00	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06	181 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	135 500,00	0,00		0,00	137 500,00		137 500,00	137 500,00
1641	Emprunts en euros	135 500,00	0,00		0,00	137 500,00		137 500,00	137 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		135 500,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00	0,00	137 500,00	137 500,00

Accusé de réception en préfecture
04-244400453-20250323-BP
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		580 400,00	328,94	0,00	0,00	319 096,06	0,00	319 096,06	319 425,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
0001	Construction Centre Aquatique		101 054,98	328,94	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06
TOTAL			97 903,08	328,94	0,00	181 596,06	0,00	181 596,06

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0001
LIBELLE : Consctruction Centre Aquatique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		97 903,08	a 328,94	0,00	b 181 596,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 442,00	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 442,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 998,62	328,94	0,00	151 596,06
21351	Bâtiments publics	20 315,87	328,94	0,00	2 796,06
2138	Autres constructions	50 430,75	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	16 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 252,00	0,00	0,00	132 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	7 462,46	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 462,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-181 925,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		19 619,56	0,00	0,00	16 152,75	16 152,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119,56	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	119,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	2,75	2,75
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	2,75	2,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		119,56	0,00	0,00	2,75	2,75
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00		0,00	950,00	950,00
281351	Bâtiments publics	5 000,00		0,00	850,00	850,00
281838	Autre matériel informatique	3 600,00		0,00	3 600,00	3 600,00
28185	Matériel de téléphonie	400,00		0,00	250,00	250,00
28188	Autres immo. corporelles	9 500,00		0,00	10 500,00	10 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	19 500,00		0,00	16 150,00	16 150,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		833 300,00	0,00	0,00	0,00	940 400,00	0,00	940 400,00	940 400,00
011	Charges à caractère général (3)	329 469,00	0,00	0,00	0,00	339 330,00	0,00	339 330,00	339 330,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	467 350,00	0,00		0,00	475 518,00		475 518,00	475 518,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		796 829,00	0,00	0,00	0,00	814 858,00	0,00	814 858,00	814 858,00
66	Charges financières	15 600,00	0,00		0,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		0,00	94 600,00		94 600,00	94 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	871,00			0,00	1 292,00		1 292,00	1 292,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		16 971,00	0,00	0,00	0,00	109 392,00		109 392,00	109 392,00
Total des dépenses réelles		813 800,00	0,00	0,00	0,00	924 250,00	0,00	924 250,00	924 250,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 500,00			0,00	16 150,00		16 150,00	16 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 500,00			0,00	16 150,00		16 150,00	16 150,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement communes	940 400,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
013	Atténuations de charges (2)	12 036,81	0,00	0,00	4 513,66	4 513,66
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	207 000,00	0,00	0,00	215 195,00	215 195,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	600 000,00	0,00	0,00	695 000,00	695 000,00
Total des recettes de gestion des services		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	25 691,34

Total des recettes de fonctionnement cumulées	940 400,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		833 300,00	0,00	0,00	0,00	940 400,00	0,00	940 400,00	940 400,00
011	Charges à caractère général (4)	329 469,00	0,00	0,00	0,00	339 330,00	0,00	339 330,00	339 330,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		0,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	170 000,00	0,00		0,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
60622	Carburants	100,00	0,00		0,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		0,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	0,00		0,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 850,00	0,00		0,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	900,00	0,00		0,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6064	Fournitures administratives	650,00	0,00		0,00	650,00	0,00	650,00	650,00
6068	Autres matières et fournitures	2 390,00	0,00		0,00	2 390,00	0,00	2 390,00	2 390,00
611	Contrats de prestations de services	1 469,00	0,00		0,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
61358	Autres	1 500,00	0,00		0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	0,00		0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	0,00		0,00	7 620,00	0,00	7 620,00	7 620,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		0,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6156	Maintenance	96 300,00	0,00		0,00	100 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00
6161	Multirisques	7 000,00	0,00		0,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	840,00	0,00		0,00	1 820,00	0,00	1 820,00	1 820,00
6228	Divers	3 900,00	0,00		0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 110,00	0,00		0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	200,00	0,00		0,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	350,00	0,00		0,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6262	Frais de télécommunications	3 600,00	0,00		0,00	4 050,00	0,00	4 050,00	4 050,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	850,00	0,00		0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00

Accusé de réception en préfecture
014-244400453-20250619-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	467 350,00	0,00		0,00	475 518,00		475 518,00	475 518,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	14 850,00		14 850,00	14 850,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 550,00	0,00		0,00	1 426,00		1 426,00	1 426,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 400,00	0,00		0,00	6 273,00		6 273,00	6 273,00
64111	Rémunération principale titulaires	24 430,00	0,00		0,00	63 545,00		63 545,00	63 545,00
64112	SFT, indemnité de résidence	54,00	0,00		0,00	55,00		55,00	55,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	591,00		591,00	591,00
64118	Autres indemnités	4 360,00	0,00		0,00	10 830,00		10 830,00	10 830,00
64131	Rémunérations	234 356,00	0,00		0,00	182 177,00		182 177,00	182 177,00
64138	Primes et autres indemnités	47 450,00	0,00		0,00	39 406,00		39 406,00	39 406,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 790,00	0,00		0,00	14 415,00		14 415,00	14 415,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 400,00	0,00		0,00	82 286,00		82 286,00	82 286,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 200,00	0,00		0,00	30 287,00		30 287,00	30 287,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 400,00	0,00		0,00	8 976,00		8 976,00	8 976,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 290,00	0,00		0,00	9 763,00		9 763,00	9 763,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 100,00	0,00		0,00	518,00		518,00	518,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	5 214,00		5 214,00	5 214,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 350,00	0,00		0,00	3 199,00		3 199,00	3 199,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 220,00	0,00		0,00	1 707,00		1 707,00	1 707,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00		0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		796 829,00	0,00	0,00	0,00	814 858,00	0,00	814 858,00	814 858,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	15 600,00	0,00		0,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 600,00	0,00		0,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		0,00	94 600,00		94 600,00	94 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		0,00	94 600,00		94 600,00	94 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	871,00			0,00	1 292,00		1 292,00	1 292,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	1 292,00		1 292,00	1 292,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	871,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		16 971,00	0,00	0,00	0,00	109 392,00		109 392,00	109 392,00
Total des dépenses réelles		813 800,00	0,00	0,00	0,00	924 250,00	0,00	924 250,00	924 250,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 500,00			0,00	16 150,00		16 150,00	16 150,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	19 500,00			0,00	16 150,00		16 150,00	16 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 500,00			0,00	16 150,00		16 150,00	16 150,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
013	Atténuations de charges (3)	12 036,81	0,00	0,00	4 513,66	4 513,66
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 036,81	0,00	0,00	4 513,66	4 513,66
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	207 000,00	0,00	0,00	215 195,00	215 195,00
70631	Redevances services à caractère sportif	207 000,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	5 195,00	5 195,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600 000,00	0,00	0,00	695 000,00	695 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	600 000,00	0,00	0,00	695 000,00	695 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		819 036,81	0,00	0,00	914 708,66	914 708,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
139	CREDIT MUTUEL	07/05/2015	2015-06-26	05/01/2016	2 000 000,00	F		1,650	1,650		T	C F	N	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		859 692,77					137 449,30	13 337,38	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		859 692,77					137 449,30	13 337,38	0,00	0,00
139	N	0,00	A-1	859 692,77	15,00	F		1,650	137 449,30	13 337,38	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
										Accusé de réception en préfecture		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		859 692,77					137 449,30	13 337,38	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	859 692,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 416.67 €		14/09/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AUTRES RESEAUX	5	01/01/2000
L	SUBV A CARACTERES ADM 25 ANS	25	01/01/2000
L	CENTRE D INCENDIE ET DE SECOURS	0	01/01/2000
L	AMENAGEMENT TERRAINS SUR 5 ANS	5	14/09/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	5	14/09/2022
L	LOGICIELS	5	14/09/2022
L	TELEPHONIE PORTABLE 2 ANS	2	14/09/2022
L	PUBLICATION A AMORTIR	5	14/09/2022
L	INSTALLATION GENERALES	5	14/09/2022
L	VELO	3	14/09/2022
L	VOITURE TOURISME	5	14/09/2022
L	ELECTROMENAGER	3	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	PLUi	20	14/09/2022
L	AMENAGEMENT TERRAINS SUR 10 ANS	10	14/09/2022
L	SUBV ETUDES	10	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT REGION	5	14/09/2022
L	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	5	14/09/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/09/2022
L	ETUDE	5	14/09/2022
L	PETIT AGENCEMENT	5	14/09/2022
L	MOBILIER	5	14/09/2022
L	MATERIEL DIVERS	5	14/09/2022
L	BATIMENT A REVENU	30	14/09/2022
L	GROS AGENCEMENT	10	14/09/2022
L	PLU 10 ANS	10	14/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT	5	14/09/2022
L	SUBVENTION DEPARTEMENT	5	14/09/2022
L	SUBV COMMUNES MEMBRES	10	19/09/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION	5	14/09/2023
L	SUBV BATIMENT ET INSTALLATION	5	14/09/2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03478-2023
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRE	5	14/09/2023
L	SUBV ETAT 10 ANS	10	14/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	1 291,48		871,00	2 162,48	0,00	2 162,48
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	1 291,48		871,00	2 162,48	0,00	2 162,48
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Acté en séance de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	1 291,48		871,00	2 162,48	0,00	2 162,48

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D’UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	1,00	2,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	2,00	3,00	1,00	1,00	2,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	2,00	3,00	1,00	2,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	2,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	4,00	9,00	1,00	7,00	8,00
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	4,00	2,00	6,00	1,00	5,00	6,00
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	1,00	2,00	3,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	8,00	16,00	3,00	11,00	14,00

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	374	0,00	327-5	CDI CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	374	0,00	327-5	CDI CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	469	0,00	332-24	CDD CDD
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	SP	367	0,00	332-14	CDD CDD
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	SP	415	0,00	327-5	CDI CDI
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	SP	500	0,00	327-5	CDI CDI
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	SP	478	0,00	332-14	CDD CDD
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	SP	401	0,00	327-5	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

CC DU PAYS DE BLAIN - CENTRE AQUATIQUE - BP - 2025

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d’adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	785 472,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-328,94	-328,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-328,94	785 143,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-328,94	785 143,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-328,94	785 143,31

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	137 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	16 150,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	-121 350,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 137 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	137 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	137 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 16 150,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	16 150,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	950,00
281351	Bâtiments publics	0,00	850,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	3 600,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	250,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	10 500,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-03-23

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-sept du mois de février deux mille vingt-cinq conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales et complétée par un envoi le jeudi six du mois de mars deux mille vingt-cinq pour des documents ne concernant pas le budget primitif 2025.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	25
VOTE	
Pour	25
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme GUIHO), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme MERCIER).

Absents : M. James MOUSSU délégué de Blain.

Secrétaires de séance : M. Jean-Michel BUF & M. Philippe CAILLON.

**FINANCES – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE – APPROBATION
DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Annexes :

- Note de synthèse financière - Budget primitif 2025
- Maquette réglementaire du budget primitif 2025 du budget annexe Centre aquatique

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Plusieurs documents sont joints à la présente délibération et constituent une présentation détaillée du budget 2025.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement		BP 2025	Section de fonctionnement		BP 2025
Dépenses		940 400,00 €	Recettes		940 400,00 €
011	Charges à caractère général	339 330,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	25 691,34 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	475 518,00 €	013	Atténuations de charges	4 513,66 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	70	Ventes de produits	215 195,00 €
66	Charges financières	13 500,00 €	74	Subventions d'exploitation	
67	Charges spécifiques	94 600,00 €	75	Autres produits de gestion courante	695 000,00 €
68	Dotations aux provisions	1 292,00 €		dont exonération des TF 2022 et 2023	
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	16 150,00 €	042	Opérations d'ordre	

Section d'investissement		BP 2025	Section d'investissement		BP 2025
Dépenses		319 425,00 €	Recettes		801 625,00 €
16	Remboursement des emprunts	137 500,00 €	001	Résultat d'investissement reporté	785 472,25 €
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	13	Subventions d'investissement	
21	Dépenses d'équipement	151 925,00 €	16	Emprunts	2,75 €
040	Opérations d'ordre		040	Opérations d'ordre	16 150,00 €

Le règlement financier adopté au Conseil communautaire du 26 octobre 2022 prévoit la possibilité ouverte par la M57, que le conseil communautaire puisse, au moment du vote du budget primitif, déléguer à sa Présidente la possibilité de procéder à des virements entre chapitres, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section (art. L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales) à l'exclusion des dépenses de personnel, en précisant toutefois que le conseil communautaire sera informé des mouvements ainsi exécutés lors de la séance la plus proche.

Pour faire suite à la présentation du budget primitif pour l'exercice 2025 par M. le Vice-Président, il appartient aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU les articles L1612-6, L1612-7 et L1612.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du Conseil communautaire du 29 janvier 2025 ;

CONSIDERANT la note de synthèse financière générale du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT la maquette réglementaire du budget primitif 2025 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M57 ;

CONSIDERANT la possibilité qui est donnée de voter la section d'investissement en suréquilibre en respect de articles L.1612-6, L. 1612-7 et L. 1612-20 du CGCT ;

CONSIDERANT la présentation faite lors de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 24 février 2025 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie du Centre aquatique Canal Forêt du 3 mars 2025.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250312-2025-03-23-DE
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le Budget primitif 2025 du budget annexe Centre aquatique tel que présenté en annexe ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à procéder à des virements entre chapitres pour ce budget géré en M57 lors de l'exercice budgétaire 2025, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section (à l'exclusion des dépenses de personnel), en précisant que le Conseil communautaire sera informé des mouvements ainsi exécutés lors de la séance la plus proche ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE - 25 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 12/03/2025

Les secrétaires de séance
M. Jean-Michel BUF

M. Philippe CAILLON

La Présidente
Rita SCHLADT

